

EN BIEF

BULLETIN MUNICIPAL DE RIVES-D'AUTISE



DÉCEMBRE 2024 



Les paysages de Rives-d'Autise se parent de nombreuses couleurs au fil des saisons ...



SUIVEZ LA VIE COMMUNALE ÉGALEMENT SUR

 www.rives-autise.fr

 @Rivesdautise

et sur l'application IntraMuros 

SOMMAIRE



ARRÊT SUR IMAGES

2

VIE COMMUNALE

Mot du Maire	4
Principales décisions du Conseil Municipal	6
Commissions municipales	13
Conseil Municipal des Enfants	20
Bibliothèque municipale	22
Centre du Vignaud	23

VIE SCOLAIRE

École publique de Rives-d'Autise	24
École privée Saint-Ambroise	26
Amicale de l'école de Rives-d'Autise	28
OGEC de l'école Saint-Ambroise	29

VIE ASSOCIATIVE

Football Club Nieul-Maillezais-les-Autises	30
Basket Club Nieul-Oulmes-Bouillé-Courdault	31
Amicale des retraités de Nieul-sur-l'Autise	32
L'âge d'or rencontres loisirs d'Oulmes	33
Association Sportive de Badminton de l'Autise	33
APPMA « Le dimanche du travailleur »	34
Amicale Laïque Rives-d'Autise-Bouillé-Courdault	35
Association Théâtre Culture et Loisirs d'Oulmes	35
La cabane pirouette	36
CATM - ATPG - Anciens combattants de Rives-d'Autise	37
Cyclo Autisien	37
La pétanque Oulmes-Bouillé-Courdault	38
La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise	38
Association de chasse d'Oulmes	39
Culture et Loisirs en Autise	40
Le Jarlingon	41
Punch 85	41
Les Gueurnivelles	42
Comité de la Fête de la Meunerie	43
Fitness Body Challenge	44
Temp'Otiz	45
Répertoire des associations	46

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Répertoire des professionnels	48
Police intercommunale - Halte aux dépôts sauvages	53
CIAS - Portage de repas	54
Permanences du CAUE	54
Maison de la Meunerie	55
ADMR	56
Association Valentin Haüy	57
Groupe MSV	57
C.I.S de la Vallée de l'Autize - Section JSP Sèvre Autise	58
Papiers d'identité - Recensement citoyen	59
CCAS	60
Bonne retraite Lydie	61
Polleniz	61
État civil	62
Contacts utiles	63

HISTOIRE

Nieul dans la Seconde Guerre Mondiale	64
---------------------------------------	----

EN BIEF

Bulletin municipal de la ville de Rives-d'Autise ■ Décembre 2024

Responsable de publication : Michel BOSSARD, Maire

Comité de rédaction : Commission Communication

Mise en page : Agence de communication STENDY MALLET - 140 Rue de Fontenay 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Tirage en 1 000 exemplaires



Le thème du congrès des Maires de France cette année était « la communeheureusement ! ».

Nous venons de vivre une période compliquée car après les élections européennes, le

Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale entraînant pour conséquence une gestion du pays compliquée car sans majorité absolue.

Le Premier Ministre et les Ministres qui l'entourent, doivent essayer de relever un défi important : comment gérer et réduire la dette de l'Etat tout en assurant le fonctionnement de toutes nos institutions, en garantissant la sécurité du territoire et en faisant en sorte que notre économie ne souffre pas de décisions prises au niveau national et international. Vaste tâche, et pour y parvenir il a été annoncé que les collectivités publiques devraient probablement supporter une diminution de leurs dotations.

Ces dispositions toucheront la Région, le Département, les Communautés de Communes et les Communes.

Alors « la communeheureusement ! », ce thème est bien dans le vif du sujet.

Les sondages relatent depuis longtemps que l'échelon dans lequel se retrouve le plus notre population, c'est effectivement la commune et sa proximité.

Nos territoires ruraux vont donc devoir avec leur budget, assurer une gestion efficiente du fonctionnement et de l'investissement dans le respect des règles publiques et donc avec un endettement raisonné.

Nous avons en 2024, et cela vous est présenté dans ce bulletin, réalisé de nombreuses actions diverses et variées qui allient le patrimoine, la voirie, le scolaire, le périscolaire, l'accueil des touristes, les bibliothèques, les manifestations patriotiques et festives, la vente de terrains à construire, sans oublier la gestion du Centre du Vignaud avec les possibilités d'accueil offertes sur ce site.

Avec Mélanie et Philippe, maires délégués, avec les adjoints et les élus du conseil, il faut aussi penser à l'après 2024 et se projeter sur 2025.

C'est déjà notre but en intégrant deux programmes proposés par l'Etat : en premier « Village d'avenir » mais également dans le cadre des « Petites Villes de Demain », l'opération de revitalisation du territoire et de nos deux cœurs de bourg.

Ces deux programmes nous permettront de bénéficier de soutien en ingénierie, en logistique et espérons-le, financier de l'Etat.

Des travaux vont voir le jour, une halle guinguette dans le parc du Val du Jarlingon, le réaménagement de la rue de la poste à Nieul-sur-l'Autise par exemple, mais aussi des études sur la traversée du bourg d'Oulmes ou la réhabilitation de locaux commerciaux dont la commune est propriétaire ainsi que le lancement d'un nouveau lotissement.

Les idées ne manquent pas à vos élus et vous serez tenus informés au fil des mois.

Le fonctionnement, ces réalisations sont possibles grâce aux échanges réguliers au sein du conseil municipal mais aussi en lien avec l'ensemble des services qui font la vitalité, l'attractivité et le dynamisme d'une commune.

Ensemble nous allons continuer à œuvrer dans ce sens et au nom des élus et des agents, je tiens à vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année avec autour de vous, vos familles et vos proches.



Que 2025 vous apporte santé, sérénité et bonheur.

Bonnes fêtes à toutes et tous et bonne année 2025

**« La commune...heureusement ! »
Oui nous sommes là pour vous.**



Michel BOSSARD
Maire de Rives-d'Autise

L'année 2024 qui se termine a été rythmée par les différentes animations et rencontres qui font le dynamisme de Rives-d'Autise : manifestations des associations, cérémonies commémoratives, animations communales... Ces différents évènements qu'ils soient culturels, sportifs, intergénérationnels et festifs sont la source des échanges entre Autisiens et Autisiennes qu'il faut veiller à préserver avec un grain de créativité. Co-construire est une belle aventure qui a pu se concrétiser lors de l'accueil du Camping-Cars Club Fleurette entre un comité d'associations et la municipalité. Les retours unanimement positifs des participants, que ce soit de la part des adhérents mais aussi des bénévoles, démontrent la richesse des échanges et les possibilités qui s'ouvrent avec le collectif.

Ce dynamisme est également observé au sein de nos commerces pour lesquels cette année a été synonyme de transmission et de réouverture avec Sucré & Salé, Le Salon et L'Escargot. Merci aux commerçants présents sur notre commune pour l'accueil qu'ils réservent aux Autisiens et aux personnes de passage. Ils sont le reflet du sens de l'accueil et de l'attractivité de Rives-d'Autise, qui permettent chaque année d'accueillir de nouveaux arrivants à qui nous souhaitons la bienvenue et que nous aurons le plaisir de retrouver lors des vœux de la municipalité le 18 janvier 2024.

La réhabilitation des secrétariats de mairie a également pour objectif de poursuivre le dynamisme impulsé au sein des services municipaux, en offrant aux agents des locaux rénovés, adaptés à leurs besoins professionnels et permettant des conditions de travail plus optimum. Au quotidien, les agents municipaux œuvrent avec enthousiasme pour permettre à tous d'avoir accès aux services que peut offrir une commune, qui sont multiples et parfois restreints à la fois.

Dans cette dynamique, les projets municipaux sont divers et il nous appartient de prendre le temps de les étudier, de les faire évoluer afin de répondre aux attentes des Autisiens tout en les faisant corrélés aux contraintes extérieures qui s'imposent à nous. Avec vous, à nous de veiller à ce que Rives-d'Autise conserve son cadre de vie attractif et de proximité où il fait bon vivre.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année riches en projets, sérénité et bienveillance.



Mélanie MOINARD

*Maire déléguée de
Nieul-sur-l'Autise*

Philippe GÉROME

*Maire délégué
d'Oulmes*



PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2023**

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section AM n°284 d'une superficie d'environ 4 900 m² pour le futur lotissement Les Prés.
- 2 - d'approuver l'acquisition des parcelles cadastrées au 1 rue de la Venise Verte à Oulmes, pour un montant de 5 000 €.
- 3 - de prendre en charge les frais engagés par les familles pour le transport scolaire des élèves primaires, comme suit :
 - dans sa totalité pour les enfants utilisant uniquement la navette entre les deux sites de l'école publique.
 - à hauteur de 50 % pour les enfants utilisant le circuit pour se rendre à l'école Saint-Ambroise, afin que l'équité soit respectée entre les enfants des écoles de Rives-d'Autise.
- 4 - de valider les tarifs suivants, pour l'accueil des groupes de camping-cars au terrain situé rue de la Pajotière :
 - 12 € par camping-car et par jour pour les groupes de - de 50.
 - 10 € par camping-car et par jour pour les groupes de + de 50.
- 5 - de valider la convention de remboursement de frais du bassin mobile de natation entre la commune de Rives-d'Autise et les autres communes de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise.

SÉANCE DU 15 JANVIER 2024

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de maintenir 4 élus titulaires et 2 élus suppléants pour siéger à la commission « Culture » de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise, regroupant les commissions « sites culturels » et « actions culturelles », ainsi que le Conseil d'exploitation de l'Ecole Intercommunale de Musique, comme suit :
 - Membres titulaires : Daniel COIRIER, Sophie MALLET, Patrice POITIERS, Catherine VIGEANT.
 - Membres suppléants : Cyril BUGEAUD, Roland OUVRARD.
- 2 - d'approuver les termes de la convention avec Multi'services, pour répondre aux besoins temporaires de personnel lors de remplacements d'agents absents ou d'accroissement très ponctuel d'activité.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2024

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de retenir l'offre de la SARL Laclare dans le cadre du projet de vidéoprotection sur la commune de Rives-d'Autise pour un montant de 20 162,67 € HT.
- 2 - de solliciter, dans le cadre de la création d'un bâtiment type hall/guinguette au parc du Jarlingon :
 - l'attribution d'une subvention au titre de la DETR/DSIL 2024 à hauteur de 60 % du montant des travaux, soit 177 600 €,
 - l'attribution d'une subvention au titre du programme production de logements et aménagements de commune du Conseil Départemental de la Vendée à hauteur de 20 % du montant des travaux, soit 59 200 €.
- 3 - de solliciter une subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour l'installation d'une vidéoprotection sur la commue, à hauteur de 50% soit 10 081,33 €.
- 4 - de solliciter une subvention au titre du Fonds Vert 2024 pour les travaux de rénovation thermique de l'école site d'Oulmes, à hauteur de 20 % du montant des travaux, soit 104 425 €.

5 - de modifier le règlement municipal du cimetière communal afin d'y ajouter un chapitre 7 « cavurnes » qui fixe les conditions d'utilisation de ces monuments funéraires et de valider les tarifs de concession afin de permettre aux particuliers de les concéder comme suit :

- Cavurnes 30 ans : 35 €
- Cavurnes 50 ans : 60 €.

6 - d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 000 € à l'école Saint-Ambroise pour l'organisation d'une classe découverte dans le Pays Basque du 27 au 31 mai 2024 pour les élèves autisiens de CM1-CM2.

SÉANCE DU 4 MARS 2024



Le Conseil municipal décide :

1 - d'approuver le compte de gestion du budget général de la commune de Rives-d'Autise dressé pour l'exercice 2023.

2 - d'approuver le compte de gestion du budget du Centre du Vignaud dressé pour l'exercice 2023.

3 - d'approuver le compte de gestion du budget Lotissement Les Roches Blanches dressé pour l'exercice 2023.

4 - d'adopter le compte administratif communal de Rives-d'Autise, comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Résultat reporté	137 460,68 €	1 521 916,96 €
Dépenses 2023	-1 159 840,93 €	-1 629 845,26 €
Recettes 2023	463 694,61 €	2 202 047,25 €
Résultat de clôture	- 558 685,64 €	2 094 118,95 €
RAR Dépenses	-1 005 713,10 €	
RAR Recettes	421 362,17 €	
RESULTAT	-1 143 036,57 €	2 094 118,95 €

5 - d'adopter le compte administratif du Centre du Vignaud, comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2023	- 24 790,07 €	- 270 638,15 €
Recettes 2023	26 394,87 €	278 046,34 €
Résultat reporté	5 251,23 €	21 826,22 €
RESULTAT	6 856,03 €	29 234,41 €

6 - d'adopter le compte administratif du lotissement Les Roches Blanches, comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses 2023	- 147 361,75 €	- 244 269,25 €
Recettes 2023	183 430,13 €	281 301,70 €
Résultat reporté	-183 430,13 €	-0,34 €
RESULTAT	-147 361,75 €	37 032,11 €

7 - d'affecter le résultat du budget général de la commune de Rives-d'Autise comme suit :

- Affectation en réserves d'investissement (1068) : 1 143 036,57 €
- Report en fonctionnement (002) : 951 082,38 €
- Report en investissement (001) : - 558 685,64 €

8 - de fixer le loyer à 150 € par mois, charges comprises pour une occupation à mi-temps et de 250 € par mois, charges comprises pour l'occupation, à compter du 1^{er} avril 2024, du local situé au 13 rue de la Poste par Madame BOURDON Hélène, réflexologue.

9 - d'accepter les termes de la convention avec le SyDEV pour les travaux d'effacement de réseau route de Niort.

10 - d'accepter les termes de la convention avec le SyDEV pour la rénovation des bornes du parc du Vignaud, définissant la prise en charge financière à raison de 50% par le SYDEV et 50% par la commune, pour un montant total de 5 552 € HT.

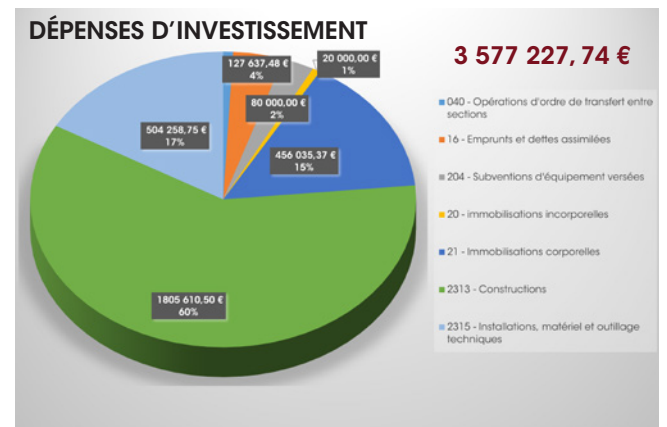
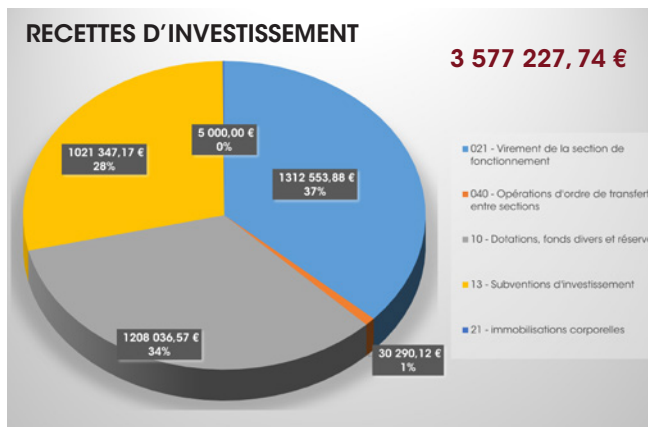
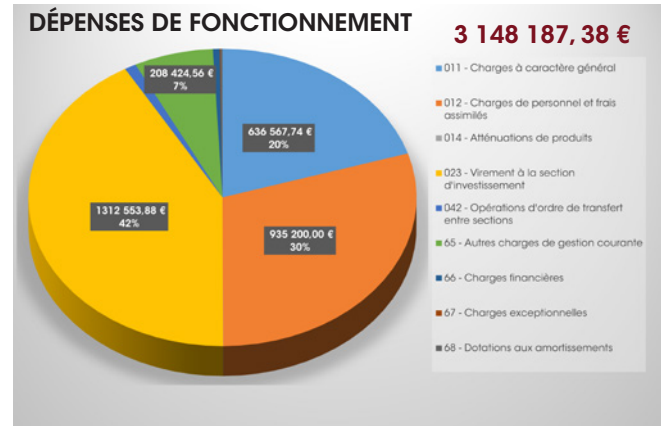
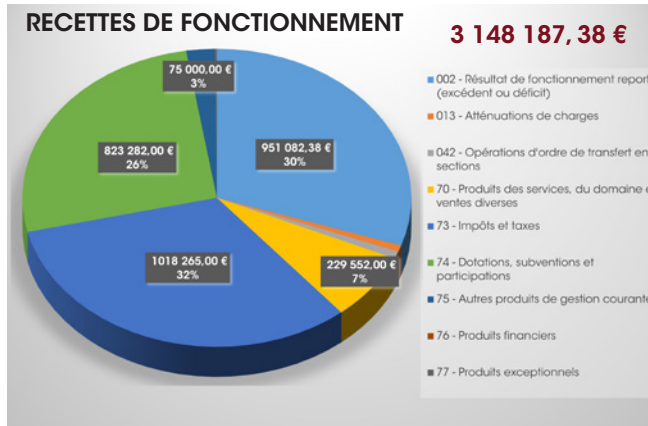
11 - d'approuver la convention de groupement pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec le Sycodem.



Le Conseil municipal décide :

- 1 - de maintenir les taux d'imposition pour la part communale comme suit :
 - Taxe foncière bâti : 35,44 %
 - Taxe foncière non bâti : 51,77 %
 - Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) : 19,99 %

2 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget principal avec les restes à réaliser 2023, arrêté comme suit :



3 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe du Vignaud, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 - Produits des services	104 000,00 €	011 Charges générales	186 500,00 €
75 - Autres produits	161 300,00 €	012 - Charges de personnel	84 743,20 €
77 - Produits exceptionnels	1 400,00 €	65 - Charges de gestion courante	600,00 €
		66 - Charges financières	502,86 €
002 - Excédent antérieur	29 234,41 €	67 - Charges exceptionnelles	800,00 €
		68 - Dotations aux provisions	
		023 - Virement en investissement	
		042 - Opérations ordre entre sections	22 788,35 €
TOTAL	295 934,41 €	TOTAL	295 934,41 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
001 - Excédent reporté	6 856,03 €	16 - Emprunts de dettes assimilées	22 998,90 €
021 - Vire de fonctionnement		21 - Immobilisations corporelles	5 000,00 €
040 - Opérations ordre entre sections	22 788,35 €	23 - Immobilisations en cours	1 645,48 €
TOTAL	29 644,38 €	TOTAL	29 644,38 €

4 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe Lotissement les Roches Blanches, comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 - produits des services et ventes	117 307,15 €	011 - Charges à caractère général	132 189,38 €
75 - produits de gestions courantes	1,00 €	65 - Autres charges de gestion courante	0 €
042 - Opérations d'ordre entre sections - stocks	125 213,87 €	042 - Opérations d'ordre entre sections - stocks	147 361,75 €
043 - Opérations d'ordre dans la section		023 - Virement à la section d'investissement	
002 - Excédent antérieur reporté	37 032,11 €	002 - Déficit antérieur reporté	0 €
TOTAL	279 554,13 €	TOTAL	279 554,13 €

INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
16 - Emprunts de dettes assimilées	125 213,87 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	147 361,75 €	040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	125 213,87 €
021 - Virement de la section fonctionnement		001 - Déficit antérieur reporté	147 361,75 €
TOTAL	272 575,62 €	TOTAL	272 575,62 €

5 - de créer le budget annexe Lotissement Les Prés assujetti au régime de la TVA avec une périodicité trimestrielle au 1^{er} juillet 2024.

6 - d'attribuer les subventions aux associations comme indiquées ci-dessous :

Association	Montant de la subvention
F.C.N.M.A	3 500 €
B.C.N.O.B.C	3 300 €
SOCIETE DE CHASSE DE NIEUL	300 €
ASSOCIATION PECHE	300 €
LE JARLINGTON	500 €
AMICALE LAÏQUE	300 €
FETE DE LA MEUNERIE	1 000 €
CATM RIVES D'AUTISE	200 €
AMVPN - CLA	500 €
AMICALE EHPAD A. AQUITAINE	200 €
ADMR BENET-MAILLEZAIS	1 716 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	200 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	150 €
PROTECTION CIVILE	100 €
CROIX ROUGE	100 €
F.N.A.T.H	60 €
MAM' MAISON SUR L'AUTISE	720 €
CLASSE DÉCOUVERTE ÉCOLE PRIVÉE	1 000 €
OUTIL EN MAIN	150 €
MFR PUY-SEC	200 €
MFR MOUILLERON	100 €
MFR VOUVANT	150 €
MFR MAREUIL	50 €
ENVELOPPES ANNUELLES :	
MURS EN PIERRE	1 500 €
DISPOSITIF PCC	500 €

7 - d'attribuer une subvention à l'OGEC Saint-Ambroise de Rives-d'Autise dans le cadre du contrat d'association, à hauteur de 750 €/élève pour les 53 élèves autisiens, soit un total de 39 750 €.

8 - d'accepter les termes de la convention avec la ligue de natation des Pays de la Loire pour la mise à disposition du bassin mobile de natation, comme suit :

La ligue s'engage, pendant la durée de la convention, à :

- mettre à disposition un bassin hors sol d'apprentissage (6m par 12m pour 1,35m de profondeur) et la structure technique associée afin d'assurer les obligations sanitaires en lien avec l'utilisation de ce type d'équipement,
- animer l'équipement en relation avec les besoins de la commune,
- prendre en charge l'achat et le suivi des consommables indispensables au bon fonctionnement de l'équipement.

La commune de Rives-d'Autise prend en charge :

- Les frais de mise en service du bassin et formation du MNS,
- L'hébergement du MNS,
- Les différents salaires sur la période scolaire,
- L'électricité et l'eau nécessaires au bon fonctionnement,
- Les consommables pour le bon fonctionnement du bassin mobile sur la période scolaire.

SÉANCE DU 6 MAI 2024



Le Conseil municipal décide :

1 - d'approuver les tarifs des services périscolaires pour l'année 2024-2025, comme suit :

Restaurant scolaire :

- Repas enfants : 3,25 €
- Repas 3^e enfant et plus : 1,67 €
- Repas adultes : 5,25 €
- Repas exceptionnel : 3,75 €

De préciser que tout enfant inscrit à la cantine paiera son repas, sauf justificatif ou prévenance avant 11h et par e-mail.

Garderie périscolaire :

- 0,90 €/demi-heure/enfant (goûter compris)
- 0,45 € sur le créneau horaire de 8h30/8h50
- 0,45 € si l'enfant est déposé à partir de 7h15
- Gratuité pour le 3^e enfant
- Toute demi-heure commencée et entamée sera due
- La garderie ferme à 19h00, tout dépassement sera facturé 3,10 € le quart d'heure par enfant.

2- d'accepter les termes des conventions avec le SyDEV pour la subvention des travaux de rénovation de l'horloge de l'armoire située rue du Parc à hauteur de 50% des travaux soit 567 €.

3- d'accepter les termes de la convention avec le SyDEV pour la subvention des travaux de rénovation thermique des bâtiments de l'école site d'Oulmes à hauteur de 117 866 €.

4- d'accepter les termes de la convention avec l'ADEME pour l'installation d'une chaufferie bois granulés à la salle des fêtes de Nieul-sur-l'Autise dans le cadre des travaux de rénovation thermique de ce bâtiment.

5 - d'accepter les termes des conventions avec l'ADEME pour l'installation d'une chaufferie bois granulés à l'école et au restaurant scolaire de Oulmes.

6 - de solliciter une subvention auprès au Conseil Départemental de la Vendée, au titre des amendes de police, pour l'aménagement des rues de la Poste et Aliénor d'Aquitaine.

SÉANCE DU 3 JUIN 2024



Le Conseil municipal décide :

1 - d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 du budget annexe Lotissement Les Prés, arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
70 – produits des services et ventes	0,00 €	011 – Charges à caractère général	67 999,00 €
75 – produits de gestions courantes	0,00 €	65 – Autres charges de gestion courante	1,00 €
042 – Opérations d'ordre entre sections - stocks	68 000,00 €	042 – Opérations d'ordre entre sections - stocks	0,00 €
043 - Opérations d'ordre dans la section	0,00 €	023 – Virement à la section d'investissement	
002 - Excédent antérieur reporté	0,00€	002 – Déficit antérieur reporté	0,00 €
TOTAL	68 000,00 €	TOTAL	68 000,00 €
INVESTISSEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
16 - Emprunts de dettes assimilées	68 000,00 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	0,00 €	040 - Opérations d'ordre entre sections - Stocks	68 000,00 €
021 - Virement de la section fonctionnement		001 - Déficit antérieur reporté	
TOTAL	68 000,00 €	TOTAL	68 000,00 €

2 - de valider le programme de voirie 2024 :

- Rue de l'Horloge (non fait en 2023)
- Rue de l'Huilerie
- Rue de la Paix (une partie)
- Chemin piéton de l'EHPAD Aliénor d'Aquitaine à la rue Pierre Brisson
- Chemin rural vers les lieux dits les Lombardières en partant de Oulmes jusqu'à l'ancienne ligne de chemin de fer
- Chemin d'exploitation « le Champ Durand »

3 - d'accepter les termes de la convention entre le Centre du Vignaud et la Maison Intercommunale de Loisirs pour la mise à disposition de locaux comme suit :

- à destination du secteur jeunes, dans le bâtiment B, la salle de classe gauche, le salon détente et les sanitaires attenants, au cours des vacances scolaires ;
- à destination des très jeunes enfants, la salle des frênes et la salle séquoia, au cours des mois de juillet et août et sur réservation préalable.

SÉANCE DU 8 JUILLET 2024



Le Conseil municipal décide :

1 - de poursuivre l'étude d'un projet de logement inclusif sur le territoire communal.

2 - d'accepter le projet d'aménagement des rues de la Poste et Aliénor d'Aquitaine, pour un montant de 309 207 € HT et de solliciter une subvention auprès de la Région des Pays de la Loire dans le cadre des aides aux Petites Cités de Caractère pour l'année 2024 à hauteur de 90 000 €.

SÉANCE DU 5 AOÛT 2024



Le Conseil municipal décide :

1 - d'attribuer les travaux de voirie 2024 à l'entreprise Bonneau, compte tenu du rapport d'analyse des offres, pour un montant de 55 988,30 € HT (soit 67 185,96 € TTC).

2 - de confier la mission de maîtrise d'oeuvre relative à l'aménagement de la rue de la Poste et de la rue Aliénor d'Aquitaine à Vendée Expansion – SPL.

3 - de solliciter l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Pays de la Loire Investissement communal pour la création d'un bâtiment de types halle/guinguette.

4 - d'adopter la modification du tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2024.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2024



Le Conseil municipal décide :

1 - d'approuver le bilan de concertation pour l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables.

2 - d'accepter les termes des conventions pour la mise à disposition, par chaque association (BCNOBC et FCNMA), d'animateurs sportifs, à la commune de Rives-d'Autise, afin d'assurer des activités sportives aux enfants scolarisés dans les écoles de la CCVSA qui viennent utiliser l'équipement bassin mobile dans le cadre de l'enseignement de la natation à l'école.

3 - de fixer les montants de remboursement des bénévoles et personnels territoriaux dans le cadre des activités de la bibliothèque municipale, comme suit :

- repas : 16 €
- nuitée : 80 €
- indemnité kilométrique, selon la puissance du véhicule.

4 - d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association « Amitiés Oulmes/Wildsteig », à l'occasion du 25^e anniversaire de cette association et de l'accueil d'une délégation venant de Wildsteig.

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2024

Le Conseil municipal décide :

- 1 - d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune de Rives-d'Autise, et de souscrire la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'Incapacité Temporaire de Travail ou d'Invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025.
- 2 - d'accepter le contenu de la prestation de service suivante : accompagnement de la commune de Rives-d'Autise pour le suivi et la mise en œuvre des projets inscrits dans l'Opération de Revitalisation du Territoire en recrutant une cheffe de projet.
- 3 - donner son accord pour la procédure de remboursement aux familles concernées par la prise en charge du transport scolaire.
- 4 - d'accepter de mettre à disposition de M. et Mme CHAUVIERE la licence IV pour l'exploitation d'un débit de boissons pour une durée d'un an.
- 5 - d'accepter les termes de la convention avec M. HAMEL pour le fonctionnement du distributeur de pizzas de propriétaire des machines, M. HAMEL s'engage à rembourser la collectivité des montants de la consommation électrique.
- 6 - de mandater M. le Maire, et M. GÉRÔME, pour participer au prochain congrès des Maires de France.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2024

Le Conseil municipal décide :

- 1 - de donner habilitation au Centre de Gestion de la Vendée agissant pour le compte de la collectivité, afin de lancer une procédure de consultation en vue de la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel.
- 2 - de valider les avenants aux marchés des travaux de rénovation thermique de l'école de Oulmes, les travaux s'élèvent alors à 47 442,56 € HT.
- 3 - de signer une convention de réalisation de l'action « audits énergétiques des bâtiments publics » pour le centre du Vignaud avec le SyDEV.
- 4 - de reconduire pour 5 ans la convention avec la Poste, qui propose aux communes la gestion de points de contact « La Poste Agence Communale ».



Jannick COIRIER

Responsable de la commission voirie et réseaux

Les travaux de voirie 2024 sont terminés depuis quelques semaines. La météo, pourtant capricieuse, nous a permis de tout réaliser dans de meilleures conditions que l'an passé.

Avec un budget annuel de 56 000 € HT, la société BONNEAU & FILS, titulaire du marché de travaux, a travaillé sur :

- Du bicouche sur la rue de l'Horloge, le chemin rural jouxtant la rue du mouton, le chemin à proximité du camp néolithique, la rue de l'Huilerie et l'impasse de la Paix.
- Une remise en état en enrobé d'une partie de la route à la planification dégradée par les inondations.
- Un chemin piétonniers créé aux abords du lotissement des Barraudières, pour permettre aux riverains et aux résidents de l'EHPAD, de pouvoir se promener en toute sécurité.



**Mathilde RISTOR**

Responsable de la commission communication et animation

COMMÉMORATIONS



Les cérémonies du 8 Mai et 11 Novembre se sont déroulées en alternance devant les monuments au mort de Nieul-sur-l'Autise et Oulmes : un moment de partage et de mémoire pour les habitants avec la présence des pompiers, des élus, des élus du Conseil Municipal des Enfants, des écoles, des anciens combattants, ...



LES ANIMATIONS À RIVES-D'AUTISE

Vendredi 5 Juillet a eu lieu la 5^e édition de Rives-d'Autis'amuse, dans le parc le Val du Jarlignon. Petits et grands se sont amusés tant dans les jeux gonflables qu'autour des jeux en bois, tout en écoutant, swinguant, avec Un p'tit gars du coin et R.O.K.

Cette manifestation communale organisée par l'équipe municipale en partenariat avec l'association du Jarlignon pour la buvette, et la SARL LACLARE pour les branchements électriques, avait cette année un budget à hauteur de 4 700 €.

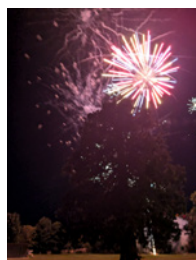
Samedi 13 juillet, le Vignaud s'est illuminé de mille couleurs lors de son feu d'artifice traditionnel et d'un bal populaire, en lien avec la commune de Bouillé-Courdault, et avec laquelle le coût de 5 000 € est réparti au prorata du nombre d'habitants. Les associations du FCNMA (foot) et de la Saint-Hubert (chasse) se sont associées pour la buvette et la restauration.

Malgré le temps gris, les Joséphines autisiennes se sont élancées pour quelques kilomètres dans les rues de Nieul-sur-l'Autise. A leur arrivée, un moment de partage a eu lieu avec différents partenaires : ligue contre le cancer, Graines d'Autise, infirmière Asalée, réflexologue, Pharmacie de l'Abbaye, CME, commerçants, bénévoles de l'Heure Civique ...

Les festivités de fin d'année se sont bien déroulées. Tout a commencé avec le repas offert à nos aînés (67 ans et +), salle des Ormes. Un menu haut en couleurs a été concocté par la cuisine du centre du Vignaud, la boucherie Mathé et Sucré & Salé.

Les enfants ont eu à cœur avec leurs instituteurs de préparer un sapin sur le thème « Noël au gré des océans » dans le cadre du concours annuel organisé par la municipalité. Les créations seront présentées lors de la cérémonie des vœux le 18 janvier 2025.

Début décembre, les élus et agents communaux se sont retrouvés pour une soirée conviviale au centre du Vignaud pour s'échanger les vœux de fin d'année.



COMMUNICATION

Pour vous informer et communiquer sur les diverses manifestations annuelles, plusieurs moyens sont mis à votre disposition : flash infos, bulletin annuel, site internet, Facebook, Intramuros, panneaux d'affichage.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos souhaits de publications, ...

Contact : Virginie via sga@rives-autise.fr



Bruno CHAUVET

Responsable de la commission urbanisme, aménagement du territoire et Petites Cités de Caractère

LES CIMETIÈRES

Pour 2024,

- les reprises de concession dans le cimetière d'Oulmes, sont terminées. Nous avons récupéré une douzaine d'emplacements. Coût de la procédure de travaux : 8 105 €. (photo en-dessous à gauche)
- Dans le cimetière de Nieul-sur-l'Autise, un nouveau module columbarium de 5 cases a été mis en place pour un montant de 6 227 €, et un emplacement a été défini pour l'implantation des cavurnes. (photo centrale)

La commission lance la finalisation de la procédure de reprise de concessions à Nieul-sur-l'Autise, représentant entre 20 et 30 emplacements libérés sur plusieurs années.

Elle réfléchit également à de nouveaux affichages pour le tri des poubelles, les points d'eau et de nouveaux conteneurs.



LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES



En cette fin d'année, nous pouvons nous féliciter car tous les lots sont vendus. La haie a été plantée côté rue du petit fief. Les travaux de finalisation de la voirie seront réalisés courant mars 2025.

ATTENTION : il est rappelé à toutes les personnes qui traversent ce lotissement que la zone est limitée à 20 km/h ; il vous est demandé de la respecter pour les riverains et pour la sécurité de tous.

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

L'année 2024 a été marquée par l'annulation du concert dans le cadre des Estivales de Caractères à la date prévue, et qui n'a pas pu être reprogrammé.



Roland OUVRARD

Responsable de la commission bâtiment et environnement

Le début d'année 2024 fut chargée au niveau des gros travaux sur les bâtiments :

- La réception des travaux de la salle des fêtes, la bibliothèque et la nouvelle salle d'association (salle Aliénor).
- Au début du mois de mars, c'était la fin de l'aménagement du secrétariat, des bureaux et des salles au niveau de la mairie à Nieul-sur-l'Autise.

Au cours de cette année, un chantier important s'est concrétisé : la rénovation thermique de l'école et du restaurant scolaire de Oulmes. Pour le confort des élèves, des enseignants et des agents, d'importants travaux étaient programmés. Le chantier a débuté le 31 janvier dernier, et vient de se terminer.

La rénovation comprend la reprise des toitures, l'isolation des plafonds et des murs, la remise aux normes totale de l'électricité, les liaisons informatiques, le revêtement de sol et les peintures. Le mode de chauffage a été changé avec une chaudière à pellets.

Tous ces travaux ont été faits par des artisans locaux.

Désamiantage = 10 605,57 € HT	CTCV TP
Démolitions - Gros-Œuvre = 46 438,54 € HT	SN BILLON
Charpente / Menuiseries = 62 779,49 € HT	Menuiserie PORCHET
Couverture tuiles - zinguerie = 93 158,03 € HT	SN BILLON
Plâtrerie / isolation / faux plafond = 82 088,16 € HT	Menuiserie PORCHET
Revêtements de sols = 18 680,80 € HT	GARREAU D'CO
Peinture / ravalement = 13 291,53 € HT	GARREAU D'CO
Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires = 107 260,32 € HT	CARRE & ASSOCIES
Electricité CFO - CFA = 47 989,81 € HT	ELECTRIC MOTEUR
Maîtrise d'Œuvre = 35 948 € HT	FRENESIS
Sécurité = 6 243 €	SOCOTEC

Financements :

DSIL RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :	49 050 € ECOLE - 30 800 € CANTINE
FONDS VERTS :	128 134,10 €
FRDC RÉGION PAYS DE LA LOIRE :	50 000 €
DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE :	91 228,80 €
SYDEV RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE :	117 866 €
ADEME :	13 020 €

Financé par



Vous avez pu apercevoir également l'aménagement de l'entrée du stade au Complexe sportif du Champs du Pas situé rue de la Gare. Cette réalisation consiste en la création du préau et caisse d'entrée pour 28 700 € HT, subventionnés par le Conseil Départemental de la Vendée à hauteur de 3 485,30 €.

Le reste à charge est réparti entre les communes de Rives-d'Autise et Bouillé-Courdault.



Pour le premier semestre 2025, un nouveau chantier va débuter, celui de la **halle/guinguette au parc du Val du Jarlingon**.

Le bâtiment actuel (anciens vestiaires du terrain de foot) va être détruit pour en réaliser un nouveau. Devenu obsolète pour une mise aux normes, le projet était nécessaire pour l'accueil du public. Le nouveau bâtiment sera plus fonctionnel pour les festivités communales comme privées.

Le projet estimé à 344 000 € se compose en deux blocs : le bâtiment principal avec un espace ouvert, un espace « bar-restauration » et un local rangement et un nouveau bloc sanitaires.



FRENZIS 518 - Création d'un Bâtiment type Halle/Guinguette
SARL D'ARCHITECTURE
13/02/2024 - MAQUETTE GUING. & SANITAIRES
Format A3
APD

D'autres travaux ont été effectués par les services techniques ou par des artisans, comme le relooking de la mairie à Oulmes (secrétariat et salle du conseil).

Une réflexion est à l'étude pour anticiper des travaux d'entretien, de mise aux normes et autres sur les bâtiments communaux.

COMMISSION ENVIRONNEMENT



La commission environnement poursuit ses travaux.

L'aménagement et la renaturation de l'Espace Naturel Sensible de la Panification touchent à leur fin. Le boisement a été aéré, et les frênes menés en têtards. Vous aurez peut-être aperçu la haie Benje qui longe le sentier de randonnée. Les branchages qui proviennent du chantier sont réutilisés et entassés entre deux rangées de piquets afin de créer une haie morte, favorable à la biodiversité.



Ce type d'aménagement existe depuis des siècles et était couramment utilisé après les essartages pour clore les terrains destinés au pâturage. Une faune et une flore spécifique viennent s'installer dans ces tas de bois en décomposition. Les insectes xylophages sont à la base de toute une chaîne alimentaire.

Un levraut observé sur le site



Outre son effet bénéfique sur la biodiversité, la haie Benje devient un élément esthétique et structurant du paysage. Elle peut facilement être créée chez soi, afin d'améliorer le biodiversité, mais aussi d'éviter de faire des tours à la déchetterie.



Crache-sangs

Les jardinières d'hiver sont en place, et plus en avant les plants du printemps prochain ont été choisis afin d'offrir des touches de couleur à notre territoire. La commission vous souhaite une bonne année.

Florent BAUDON



Catherine VIGEANT

Responsable de la commission enfance-éducation et animation de la vie locale

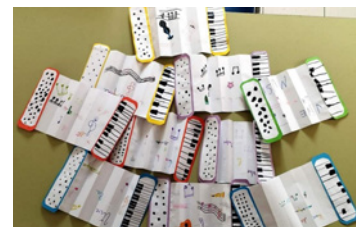


L'année 2024 arrive à son terme et elle a été riche en événements de tous genres ! Dès le début d'année, les entreprises de la commune se sont retrouvées pour une présentation de Vendée Grand Sud, agence d'attractivité dans les domaines du tourisme et de l'économie. Une prochaine soirée est à l'étude pour 2025.

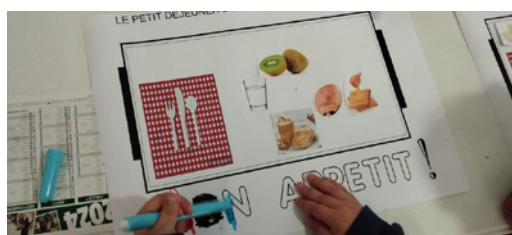
Les associations sportives, culturelles de Rives-d'Autise, parfois en partenariat avec la municipalité, organisent des manifestations qui sont autant de moments propices aux rencontres et à la convivialité, et permettent à chacun de participer à la vie de la commune. Le calendrier des manifestations 2025 est joint à ce bulletin.

Côté Enfance, les actions ne manquent pas ! Les services périscolaires mettent tout en œuvre pour encadrer et animer les temps hors écoles.

Plusieurs temps forts ponctuent l'année avec des thèmes différents pour apprendre en s'amusant, bricoler et décorer les garderies ainsi que les restaurants scolaires de la commune : les saisons, le nouvel an chinois, la semaine du goût, Noël, les jeux olympiques et le Vendée Globe cette année. Il ne faut pas oublier la participation des enfants des garderies au concours de sapins organisé chaque année par la commission « animation » de la commune, sapins que vous pourrez admirer très bientôt.



Pour la semaine du goût, les petits, une fois encore, ont participé à des ateliers découverte. Cette année le thème abordé était celui du petit déjeuner, moment important pour que les enfants puissent participer activement toute la matinée à l'école ! Cette animation a été possible grâce aux agents du service périscolaire, aux élus et aux bénévoles de « l'Heure Civique » qui se sont mobilisés auprès des plus jeunes.



Pour les plus grands, une information leur a été apportée par la diététicienne qui suit la commission menus de la commune. Il était important de leur montrer le rôle de ce premier repas de la journée. Notre cuisinière a réalisé un « brunch » pour terminer la semaine, au cours de laquelle tous les enfants ont pu goûter à des préparations différentes lors du repas de midi.

Les bénévoles de l'Heure Civique ont été mis à contribution lors des différents déménagements de l'école de Oulmes. Les travaux d'isolation, chauffage, couverture, peinture sont maintenant terminés et les enfants de CE2-CM1-CM2 profitent de locaux rénovés aussi bien dans les classes qu'au restaurant scolaire. Merci aux bénévoles pour leur présence et leur investissement.





Sophie MALLET

Responsable de la commission vie culturelle

LES SALLES

Afin de pouvoir répondre aux besoins de tous, quelque soit le choix de la salle utilisée, cette année nous avons finalisé l'installation d'équipements comme la mise en place d'un vidéo projecteur laser et un nouvel écran dans la grande salle du Vignaud pour 9 405 €. Ceci vient compléter les équipements de la salle des Ormes à Oulmes qui possède désormais un vidéo projecteur laser dans la grande salle, et un vidéoprojecteur dans la salle annexe plus propice aux réunions, ainsi que celui mis en place à la salle des fêtes à Nieul-sur-l'Autise à la fin des travaux. Dans cette dernière, de nouveaux stores ont été installés pour un montant de 4 812 €.

ACCUEIL GROUPES CAMPING-CAR



Avec l'attractivité de notre site d'accueil de camping-cars dans le parc du Vignaud, nous avons été sollicités par plusieurs clubs de camping-caristes qui désiraient visiter notre commune soit en itinérance ou pour un rassemblement de plusieurs jours. Pour ce faire des aménagements ont été réalisés sur le parking des terrains de la Pajotière à Nieul-sur-l'Autise, lieu de stationnement mis à disposition ; pour un coût total approchant 8 000 €. Un forfait pour l'utilisation de ces services (vidanges/eau/électricité/gestion des déchets) a été voté en conseil municipal et est proposé à hauteur de 12 €/jour par équipage. Lors de groupes de plus de 50, il est de 10 €/jour.



L'un des temps forts de cette année, a été l'accueil du Camping-Car Club Fleurette Florium au printemps, avec 86 équipages qui ont séjourné sur Rives-d'Autise pendant 10 jours, à l'occasion des 25 ans du club. Ce rassemblement a été préparé avec l'Office de Tourisme Vendée Grand Sud (visites touristiques), les commerçants et des associations de la commune. Des animations et des festivités ont pu être proposées tout au long du séjour (repas, sortie vélo, visite de la commune, pétanque, marché de produits locaux, ...). Malgré une météo capricieuse, le savoir-faire, l'accueil, la bonne humeur des bénévoles des associations et des commerçants, ont fait de ce séjour un moment de convivialité et de partage apprécié par l'ensemble des participants.



DISTRIBUTEUR DE PIZZAS



Afin de pouvoir répondre à la demande et face à la fermeture successive des commerces à Oulmes, un distributeur de pizzas a été installé place André Faucher début octobre.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En cette fin de mandat pour les élus de CM2 au Conseil Municipal des Enfants, nous avons dit au revoir à Annaëlle, Charlotte, Élise, Florine, Martin et Titouan qui ont fait leur rentrée en 6^e. Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Publique et de Saint-Ambroise se sont donc réunis le vendredi 18 octobre lors d'un nouveau scrutin électoral, afin de procéder au renouvellement de la moitié des membres du CME. La campagne électorale s'est tenue avec 4 candidats dans chaque école.

Ont été élus :

Pour l'école publique : Nolan COIRIER, Gabrielle MARET et William RAVARD.

Pour l'école Saint-Ambroise : Lalie MOINARD, Lilie PAIRAUD et Thibault TALON.



Au cours de l'année écoulée, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont mené différentes actions suivant trois grands thèmes : environnement, animation, vie de la commune. Leurs idées ont pu être menées à bien grâce à l'aide de l'Amicale des Retraités de Nieul-sur-l'Autise, des bénévoles de l'Heure Civique, de la bibliothèque, des agents communaux et des élus adultes.



Aménagement du jardin de l'Evêché avec l'Amicale des Retraités de Nieul-sur-l'Autise.



Bancs de l'Amitié : lieu de rencontre, de réconciliation, installés dans les cours de chaque école.





Soirée « Boum » à la salle des Ormes dont les bénéfices ont été reversés à l'association Galia (refuge pour les animaux).



Après-midi jeux de société en partenariat avec la bibliothèque municipale.



Installation des boîtes à livres dans les parcs. Ces bibliothèques extérieures sont destinées aux enfants et ont été réalisées avec les bénévoles de l'Heure Civique.

Après-midi à la Résidence Aliénor d'Aquitaine pour une animation peinture de galets avec nos aînés. Ces galets ont été cachés par les enfants sur la commune et certains ont été proposés au don lors de la marche d'Octobre Rose.



Toute l'équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir :

Site de Nieul-sur-l'Autise :

- le mercredi de 16h à 18h,
- le vendredi de 16h30 à 18h30,
- le samedi de 10h à 12h.

Site de Oulmes :

- le lundi de de 16h30 à 18h30,
- le mercredi de 16h à 18h,
- le vendredi de 16h30 à 18h30,
- le samedi de 10h à 12h.
- Pendant les vacances scolaires, seulement les lundis et samedis aux heures habituelles.

La bibliothèque vous propose un large choix d'ouvrages destinés à toute la famille (albums, contes, romans, bandes dessinées, documentaires...).

Certains ouvrages sont prêtés gratuitement par la Bibliothèque Départementale de la Vendée. Ils sont renouvelés 3 fois par an. Chaque année, la commune met à notre disposition un budget pour l'acquisition de nouveaux ouvrages.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite, alors profitez-en et n'hésitez pas à venir nous rendre visite.

LE SITE INTERNET DE LA BIBLIOTHÈQUE

 <https://rivesautise.bibenligne.fr>

Retrouvez toutes les informations pratiques de notre bibliothèque :

- les actualités : animations - achats nouveautés,
- le catalogue des livres empruntables avec leurs disponibilités, pour réserver un document, prolonger un prêt, choisir le site de retrait (Oulmes ou Nieul). Vous devez créer votre compte à partir d'un lien et un mot de passe qui vous seront envoyés par mail sur demande auprès des bénévoles.

RETOUR EN IMAGES SUR LES ANIMATIONS 2024



*Soirée Doudou Pyjama - 19 décembre 2023
Un grand succès !*

Les bébés lecteurs





Partir en livres
organisé par la
Communauté de
Communes Vendée
Sèvre Autise -
18 juillet 2024

Un aperçu du calendrier des animations pour 2025 :

Portes ouvertes le 1^{er} février 2025

Atelier enfants à thème

Expositions

Vide-greniers le 8 juin 2025

Accueil des classes des écoles primaires

Bébés lecteurs

CENTRE DU VIGNAUD



Le Centre du Vignaud à Nieuil-sur-l'Autise est un lieu polyvalent, dédié à l'organisation d'événements privés, publics, et professionnels. Sa localisation dans un cadre naturel et paisible, combinée à une infrastructure adaptée, en fait un endroit prisé pour divers types de rassemblements. Depuis sa réhabilitation, le centre est devenu un espace majeur de la région pour l'accueil d'événements tels que les séjours (écoles, randonneurs, cyclistes, etc.), les mariages, les séminaires d'entreprises, les réunions familiales, et autres manifestations culturelles.

Le Centre du Vignaud offre un espace de réception pouvant accueillir 170 personnes assises, un très bel espace extérieur, un service de restauration et c'est aussi un lieu d'hébergement avec 65 lits dans 21 chambres disposant toutes d'une salle de douche.

La réservation du Centre du Vignaud est simple et se fait généralement par téléphone. Voici les étapes typiques pour organiser un événement au centre :

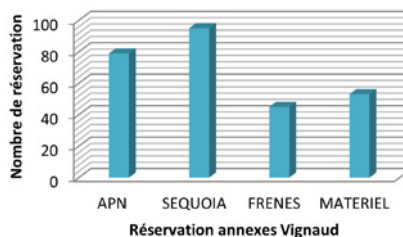
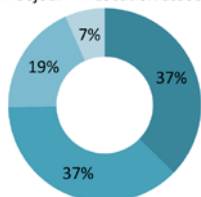
1. Prise de contact initiale
2. Devis personnalisé
3. Réservation et acompte
4. Organisation de l'événement

En 2024, le centre du Vignaud a accueilli 28 mariages, 14 locations associatives, 5 stages foot/arbitre, et 28 séjours. Au 31 août 2024, on compte 2909 nuitées.

Voici quelques chiffres reflétant l'activité au centre du Vignaud :

Répartition des réservations 2024

■ Mariage ■ Séjour ■ Location associative ■ Foot



Contact : Aurélie MANCEAU
Responsable du centre du Vignaud
06 23 54 71 93



CENTRE DU VIGNAUD
8 rue du Moulin - Nieuil sur l'Autise
85240 RIVES-D'AUTISE
Tél: 02 51 52 43 38 / www.centre-du-vignaud.com

Retrouvez-nous sur [facebook](#) et [instagram](#)



PRÉSENTATION, PORTES OUVERTES, ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le site de Nieul accueille trois classes : TPS/PS/MS, MS/GS/CP et CP/CE1.
Le site d'Oulmes accueille deux classes : CE2/CM1 et CM1/CM2.

L'équipe enseignante est composée de :

- Pascale MÉNARD, enseignante dans la classe de TPS/PS/MS accompagnée de Anita CHAIGNEAU
- Laurent BONNAUD dans la classe de MS/GS/CP accompagné de Janick CABON
- Marie COURSEAU dans la classe de CP/CE1 et déchargée pour la direction, le mardi, par Olivier RATOUIT
- Anaïs CHEVRIER dans la classe de CE2/CM1
- Maud MICHEL dans la classe de CM1/CM2 et complétée le jeudi par Olivier RATOUIT



Des portes ouvertes auront lieu le samedi 1^{er} février 2025 afin de permettre aux familles de l'école ainsi qu'aux nouvelles familles de venir visiter les classes des deux sites ainsi que les espaces périscolaires.

Horaires :

Nieul-sur-l'Autise :
TPS/PS/MS et MS/GS/CP : 8h50 - 11h50 / 13h20 - 16h20
CP/CE1 : 8h50 - 12h20 / 13h50 - 16h20

Oulmes
9h00 - 12h30 / 14h00 - 16h30

THÈME DE L'ANNÉE POUR TOUTES LES CLASSES



Pour cette année scolaire 2024/2025, toutes les classes de l'école publique de Rives-d'Autise auront pour thème commun « Les Contes ». A travers ce thème, qui fascine petits et grands, les élèves vont pouvoir enrichir leur vocabulaire, travailler la maîtrise de la langue et développer leur imaginaire ainsi que leur créativité.

SORTIE À LA FERME POUR LES TPS / PS / MS



Mardi 14 mai, les élèves de PS/MS se sont rendus à la ferme du marais poitevin à Sainte-Christine. Ils y ont vu différents animaux, ils les ont caressés, nourris... Puis ils ont piqué-niqué. L'après-midi, ils ont réalisé une petite randonnée dans le marais, à la découverte des plantes et animaux. C'était une journée bien remplie qui a passionné les enfants !

LES OLYMPIADES DANS LE PARC DU VIGNAUD

Le 4 juin dernier, l'équipe enseignante a organisé dans le parc du Vignaud, des olympiades pour symboliser le passage de la flamme olympique ce jour-là dans notre département. Les élèves de la Toute Petite Section au CM2 étaient répartis en équipe d'athlètes pour s'affronter dans des ateliers de sauts, de courses (haies et relais), de lancer... Cette matinée s'est terminée par un pique-nique dans le jardin de l'école et par la remise d'une médaille à tous nos sportifs.



SORTIE DE FIN D'ANNÉE



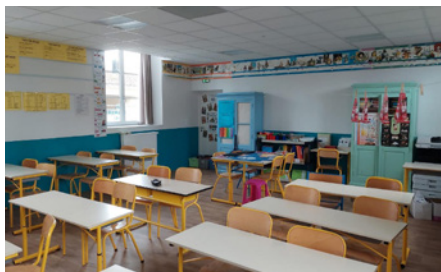
Le 14 juin, les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont allés passer la journée au Château des Aventuriers à Avrillé. Chaque groupe a pu relever les défis proposés sur le parcours des pirates et sur celui des dinosaures. Les plus grands ont également bénéficié d'une visite du château. Très belle sortie qui a été très appréciée des élèves.



TRAVAUX SUR LE SITE D'OULMES



Une première tranche de travaux s'est terminée cet été et c'est avec enthousiasme que les enfants ont redécouvert leur école à la rentrée de septembre. Les élèves de CE2-CM1 ont pu inaugurer leur nouvelle classe. Les élèves de CM1-CM2 ont quant à eux dû patienter pour être accueillis dans leurs nouveaux locaux. La classe de Mme MICHEL se tenait dans ce qui est devenue la salle commune, destinée aux activités de sciences et d'arts.



VISITE DE L'ENCEINTE PRÉHISTORIQUE DE CHAMP-DURAND (NIEUL) - CLASSE DE CE2-CM1



Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont pu se rendre le mardi 15 octobre sur le site archéologique de Champ-Durand, une enceinte néolithique fouillée entre 1975 et 1985. Ils ont pu enrichir leurs connaissances sur cette période historique, mais également découvrir le patrimoine de leur commune.

PRÊTS POUR LE VENDÉE GLOBE !



Dès la rentrée de novembre, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école sont allés visiter les pontons sur le Village du Vendée Globe. Une journée au plus proche des skippers afin de découvrir leur bateau, mais aussi leur quotidien en mer et leur engagement pour l'environnement.

La directrice, Marie COURSEAU

École publique de Rives-d'Autise

10 rue de l'Abbaye - Nieul-sur-l'Autise

2 rue des Maléons - Oulmes

☎ 02 51 52 41 72

✉ ce.0851684u@ac-nantes.fr



ÉCOLE PRIVÉE SAINT-AMBROISE



L'école Saint-Ambroise se restructure après la perte d'une classe, conséquence directe d'une baisse démographique locale et de situations familiales amenant les familles à déménager. Malgré cela, le dynamisme historique de l'école n'est pas affecté. L'équipe éducative et les familles engagées proposent et mettent en place des projets indispensables au bien-être des enfants qui nous sont confiés. Le plus important, un projet immobilier : rénovation des salles de classe et aménagement de cour qui prend forme.

PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE

Rendez-vous le samedi 1^{er} février 2025 de 10h à 13h

Cette date correspond aux attentes de notre administration en terme de prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2024. Les enseignants et l'association de l'école seront heureux de vous accueillir : parents, familles, ami(e)s de l'école, élu(e)s.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE 2024/2025



Mme Coralie GRULOVIC : TPS - PS - MS - GS
 Mme Odile FRAIGNEAU : CP - CE1 - CE2
 M. Alain DENIS (directeur) : CM1 - CM2
 Mme Alexia BAUDRY : 1 vendredi par mois (décharge direction)

De gauche à droite sur la photo : debout : Coralie GRULOVIC, Alexia BAUDRY, Christelle RAGER, Louna BOISVILLIERS. Sur le banc : Alain DENIS, Odile FRAIGNEAU, Danièle POUPONNOT.

Une enseignante spécialisée, Mme Christelle RAGER, est présente les lundis et jeudis après-midi pour prendre en charge les enfants connaissant des difficultés scolaires dans le cadre d'un regroupement d'adaptation (RA) entre 8 écoles du Sud-Vendée. Mme Anne MARTINEAU, enseignante surnuméraire, prendra un ou plusieurs niveaux d'élèves chaque vendredi du dernier trimestre.

LE PERSONNEL

Mme Danièle POUPONNOT est affectée en tant qu'ASEM à la classe maternelle et au groupe de CP - CE. Mme Louna BOISVILLIERS, en contrat d'apprentissage, est affectée à la classe maternelle (surveillance sieste) et entretien des locaux.

HORAIRES ET RYTHMES SCOLAIRES

L'école St-Ambroise fonctionne avec le calendrier de la semaine à 4 jours de l'Education Nationale.

- 8h35 - 8h50 : accueil dans la cour principale par les enseignants
- 8h50 - 12h : matinée de classe
- 12h - 13h25 : pause méridienne avec surveillance par le personnel communal
- 13h25 - 16h30 : après-midi de classe
- 16h30 - 16h45 : sortie des classes assurée par les enseignants

Les lundis et jeudis 16h45 - 17h30 : prise en charge d'enfants dans le cadre des APC (soutien scolaire).

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES : LES ESPACES MARITIMES PONCTUENT NOTRE ANNÉE



• Projet « Nettoyons la Nature » ce 4 octobre avec toutes les classes. Les abords de l'école et le chemin piétonnier sont nettoyés et les déchets triés. L'espace ludique du Vignaud est également visité.



• En maternelle, « l'école du dehors » s'affirme de plus en plus avec des rendez-vous réguliers notamment au Vignaud. Les enfants apprécient, les parents aussi.

• En mai, les maternelles vivront également, un grand projet pédagogique rassemblant 32 classes maternelles de Vendée sur 2 jours.

• La semaine du goût (belle idée communale !) a été bien suivie par les maternelles - CP - CE1. Le petit déjeuner est à l'honneur. Repas tellement important qui participe à la réussite d'une journée d'écolier.



• Au lendemain de la fête de l'école du 15 décembre, des ateliers d'arts visuels ont été mis en place pour créer des objets décoratifs pour Noël. Des numéros de spectacle ont été aussi préparés : danses, théâtre, pour être proposés sur scène aux familles à la salle des Ormes à Oulmes.

• La création d'un Conseil Municipal des Enfants (CME). Les enfants de CM1 de la commune ont découvert la réalité d'une élection ce 18 octobre à la salle des Ormes.

• Première rencontre sportive au stade du collège Saint-Martin de Benet : le cross CM - 6^e.



• Le 21 janvier : les CM découvriront l'Historial de Vendée et des activités en lien avec des thèmes historiques et artistiques.

• A la Pentecôte, la Fête de la Meunerie verra danser les CM et les CP - CE.

• Pour clôturer, la rando vélo des CM (35 kms) visitera à nouveau le Marais Poitevin avec une balade en bateau électrique à Maillé.

INSTRUCTION RELIGIEUSE À L'ÉCOLE

1h en plus du temps d'enseignement obligatoire

À partir du CE1 : 2 perspectives de formation s'offrent aux familles :

- Une inscription facultative d'1h hebdomadaire de catéchèse avec des bénévoles de la paroisse, pour préparer spirituellement les 2 communions (en CE2 et en CM2) de 13h25 à 14h25. Ces séances sont encadrées par 3 bénévoles.
- Une séance d'1 h hebdomadaire de culture chrétienne encadrée par l'enseignant de la classe. Elle aborde l'histoire des religions mais aussi leur importance dans notre civilisation.

3 célébrations sont organisées dans l'année (avec un fil conducteur cette année : nous formons l'arbre qui grandit au fil du temps, Saint-Ambroise étant le saint patron des apiculteurs).

INSCRIPTION À L'ÉCOLE SAINT-AMBROISE

Début février : l'administration nous sollicite pour obtenir nos données chiffrées pour la rentrée 2025, cela a une incidence sur le maintien, la fermeture ou l'ouverture de classe.

Pour les enfants nés en 2023, pré-inscription possible lors des Portes Ouvertes du 1^{er} février.

Dans tous les cas, les Portes Ouvertes du 1^{er} février seront une occasion de découvrir l'école : espaces, projets, personnels, mais aussi de faire connaissance.

L'inscription se fait auprès du directeur, M. Alain DENIS, après une prise de rendez-vous : au 02 51 52 43 91 ou par mail à ecole.st.ambroise@orange.fr. La rencontre avec l'enseignant de l'enfant a lieu le jour de l'inscription.

REMERCIEMENTS

Je me permets de remercier les différents acteurs et actrices de la communauté de l'école :

- les parents de l'OGEC qui se mobilisent, à travers son Conseil d'Administration et ses Commissions, avec beaucoup d'ardeur pour permettre à l'école d'avancer et de proposer un cadre de travail épanouissant.
- les familles et les amis de l'école qui répondent aux sollicitations de l'OGEC : repas, ventes diverses, ...
- le conseil municipal de Rives-d'Autise et les agents communaux avec qui nous entretenons des rapports cordiaux permettant ainsi de travailler, sereinement, avec confiance, au service des enfants et des familles.
- la paroisse et les 3 catéchistes qui encadrent chaque semaine, les enfants de CE-CM.

Pour ma part, il s'agit du dernier article que je vous adresse dans ce bulletin puisque je quitterai, au 1^{er} septembre 2025, ma fonction et mon métier, après 37 ans au service des familles et enfants qui ont fréquenté l'école Saint-Ambroise. Merci à toutes et tous pour vos sourires, nos échanges amicaux, nos salutations quotidiennes, vos encouragements, votre confiance, ... , partagés tout au long de ces années.



Les enfants et l'équipe éducative de l'école Saint-Ambroise vous souhaitent un Joyeux Noël en famille et une année 2025 riche d'heureux évènements.

Le directeur, Alain DENIS

École Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 02 51 52 43 91

✉ ecole.st.ambroise@orange.fr

➡ rivesdautise-stambroise.fr

Chers Autisiens,

L'objectif de l'amicale de l'école de Rives-d'Autise est de récolter des fonds pour l'école publique. Les sommes versées à l'école servent à financer des activités et sorties pédagogiques, l'achat de matériel ludique, des livres ... choisis par l'équipe enseignante pour nos enfants.

Notre assemblée générale s'est tenue le vendredi 13 septembre 2024 au cours de laquelle a été élu le nouveau bureau :

- RENAUDIN Mathieu, président
- GUILBAUD Jérôme, vice-président
- EVEILLE Angélique, trésorière
- BEAUPEU Anthony, trésorier adjoint
- GEUGNION Delphine, secrétaire

Cette réunion de rentrée s'est poursuivie d'un moment convivial permettant de faire connaissance avec des nouveaux arrivants et de partager le verre de l'amitié.

L'AERA ce n'est pas qu'un bureau mais toute une équipe impliquée et dynamique, composée de membres du conseil d'administration qui organise les manifestations tout au long de l'année. Pour cette nouvelle année scolaire 2024-2025 nous ne manquerons pas notre fête de Noël, le marché de printemps ainsi que notre traditionnelle kermesse de fin d'année animée par le spectacle de nos petits écoliers. Des petites ventes seront également proposées tout au long de l'année scolaire. Nous vous invitons à venir découvrir notre école lors des portes ouvertes organisées au cours du 1er trimestre.

Toute l'équipe tient à remercier :

- Tous les membres de l'association pour leur travail et leur engagement
- L'équipe pédagogique pour leur investissement auprès de nos enfants
- Les parents, les proches et tous ceux qui participent à nos actions

- La municipalité pour la mise à disposition des locaux et les services communaux
- Les enfants de l'école, moteur de notre association
- Nos associations partenaires, le Jarlington et le Comité de la Fête de la Meunerie
- Les commerçants de Rives-d'Autise.

Nous avons toujours pleins de projets et d'ambitions avec une bonne dynamique. Toutes les idées nouvelles sont les bienvenues. L'amicale permet de faire de belles rencontres et de passer de bons moments alors surtout n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le bureau AERA

**DATES A RETENIR
2024-2025**

OCTOBRE VENTES DE CHOCOLATS	13 DECEMBRE FETE DE NOEL
FEVRIER CREATION ET VENTE DE LIVRES DE RECETTES	23 MARS MARCHE DE PRINTEMPS
AVRIL VENTE DE GATEAUX ST MICHEL	JUIN VENTE DE SAUCISSONS LE 21 : FETE DE JUIN

Amicale de l'école de Rives d'Autise

Contacts

☎ Mathieu : 06 20 19 47 15
☎ Jérôme : 06 15 52 70 71

☎ Anthony : 06 75 30 15 45
☎ Delphine P : 06 15 88 03 66

✉ amicaleaera@gmail.com

📘 Amicale de l'École de Rives d'Autise

L'année scolaire à l'école Saint-Ambroise est riche en événements et nouveautés. Voici quelques moments marquants qui vont rythmer notre calendrier.

Bourse aux jouets : Un franc succès !

Cette année encore, la bourse aux jouets a rencontré un grand succès. Une équipe dynamique de parents d'élèves de CM2 a passé le flambeau à de nouveaux parents, assurant ainsi la continuité de cette belle initiative. Plus de 3000 jouets et accessoires de puériculture ont été proposés à des nouvelles familles, offrant une seconde vie à des trésors d'enfance. Parmi les nouveautés de cette édition, des crêpes ont été proposées le samedi, pour le plaisir des gourmands, et une dégustation d'huîtres a animé le dimanche matin.

Prochaine session 2025 : les 11 et 12 octobre !

Marché de Noël et spectacle des enfants : dimanche 15 décembre

Le traditionnel marché de Noël est l'occasion de découvrir de nombreux exposants locaux et de partager un moment convivial. Les enfants, sous la direction de leurs enseignants, ont préparé un spectacle magique pour enchanter petits et grands. Cette année, en plus des stands habituels, un service de repas à emporter a été mis en place. Vous pouvez également commander vos huîtres ainsi que votre vin pour les fêtes de fin d'année, une belle occasion pour préparer vos réveillons en toute sérénité.

Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école approchent, une belle opportunité de venir découvrir notre établissement, ses projets et son équipe pédagogique. Nous serons ravis de vous accueillir le samedi 1^{er} février 2025 et de partager notre projet éducatif.

Des travaux pour améliorer notre école

Cette année, l'OGEC Saint-Ambroise s'engage dans d'importants travaux pour l'embellissement des classes. Nous avons également prévu une rénovation énergétique et électrique afin d'améliorer le confort de nos élèves et de nos enseignants. Ces investissements visent à offrir un environnement moderne, chaleureux et adapté aux besoins de tous.

Une kermesse pour clôturer l'année et célébrer une belle carrière

La fin d'année sera marquée par la kermesse tant attendue de l'école, un moment festif qui réunit familles, enseignants et élèves. Ce sera aussi l'occasion pour nous de souhaiter une très belle retraite à Alain DENIS, notre directeur, qui a accompagné des générations d'élèves depuis 1988. Merci pour ces années de dévouement et de passion ! Alors venez nous rejoindre le samedi 29 juin 2025.

Nous vous attendons nombreux pour ces moments forts de la vie de notre école.



Le bureau OGEC

OGEC de l'école Saint-Ambroise

13 rue Olivier Sabouraud - Nioul sur l'Autise - 85240 RIVES-D'AUTISE

☎ 07 86 85 66 75

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

🖱 <https://rivesdautise-stambroise.fr>



Ecole Saint Ambroise de Rives d'Autise

La nouvelle saison 2024-2025 a débuté au mois d'août par le retour sur les terrains de notre effectif seniors. Les catégories jeunes de notre école de football ont, quant à eux, repris fin août/début septembre. Cette reprise a été marquée par l'arrivée



de Mickaël BAREAU comme RTJ (Responsable Technique Jeune) à la tête de l'école de football. Son expertise et son expérience acquises depuis plus de 10 ans dans la gestion d'école de football, vont permettre au club de stabiliser et de coordonner au mieux ses activités tout en faisant progresser nos jeunes

footballeurs. Le FCNMA souhaite à Mickael une très grande réussite dans la mission qui lui est confiée.

Le club avait renouvelé sa candidature pour la labellisation de son école de football lors de la saison dernière. C'est avec un grand honneur, que le FCNMA a obtenu en septembre 2024 le label école de foot au niveau bronze pour les trois prochaines saisons. Bien évidemment, tout n'est pas parfait au FCNMA, mais ce label vient nous donner confiance pour la suite de l'aventure footballistique au sein de la structure. Cette candidature a permis au club de faire un état des lieux global du fonctionnement de son école mais plus généralement de l'ensemble des activités du club. La vision extérieure des techniciens du District 85 accompagne le club dans une démarche d'amélioration et de questionnement afin de progresser plus vite.

Cette fin d'année est toujours très riche côté manifestations. Nous avons débuté ce marathon des manifestations par le repas en salle le 1^{er} novembre sur le thème d'Halloween. Le FCNMA est présent une nouvelle fois sur le marché de Noël de Maillezais pour tenir son traditionnel bar à soupes. Le club a participé également à la nouvelle édition du Téléthon le week-end du 29 et 30 novembre, avec un concours de belote organisé le vendredi soir.

Nous retrouverons la commission animation à l'œuvre pour l'organisation des manifestations suivantes :

- 27 décembre 2024 : Tournoi de futsal au complexe
- 5 janvier 2025 : 2^e Corrida (course à pied) à Maillezais
- 26 janvier 2025 : Vœux et galette des rois
- 1^{er} mars 2025 : Repas à emporter
- 1^{er} mai 2025 : Tournoi pour les catégories U10-U11 et U12-U13
- 13 juillet 2025 : Buvette pour la fête nationale

Côté terrain, l'effectif seniors s'est considérablement rajeuni. C'est avec de nouveaux visages que les deux équipes seniors vont tenter de remplir les objectifs fixés par le club en début de saison.

3 équipes U17 sont engagées cette saison, un fait important pour le club. Cela permettra de voir l'avenir sur la catégorie senior plus sereinement. Deux des trois équipes joueront sur la seconde phase au niveau 1 départemental.

Enfin nos U13, sont arrivés à se hisser en DDS, le premier niveau départemental. Bravo !



Je profite de ces quelques lignes pour remercier tous les acteurs du FCNMA et notamment l'ensemble des partenaires (entreprises et artisans) ainsi que l'ensemble des mairies qui participent à petite ou grande échelle à la vie du club tout au long de l'année, pour qu'il continue de grandir chaque jour.

Le FCNMA vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le président, Mathieu DIEUMEGARD

Vous pouvez retrouver toute l'actualité du club sur :

 www.fcma.fr

 @FCNMA  @footballclubnieulmaillezais

Pour cette saison 2024-2025, le club a souhaité changer d'identité. Ce nouveau logo créé par Charlotte SIMON sera désormais la nouvelle signature visuelle du BCNOBC.

Consultez notre boutique en ligne et équipez vous aux couleurs du club afin de soutenir le BCNOBC : Bon shopping !

<https://www.helloasso.com/associations/basket-club-nieul-oulmes-bouille-courdault/boutiques/boutique-bcnobc-2024-2025>

CONSEIL D'ADMINISTRATION



LES ÉQUIPES

Depuis fin août, nos sportifs ont repris les entraînements pour préparer la saison 2024-2025. Pauline GRIALOU, notre salariée titulaire d'un BPJEPS, est en charge d'animer et encadrer les séances d'entraînement des différentes équipes. Cette année, le club compte environ 150 licenciés. Cette saison, 13 équipes, dont certaines en entente avec le club de Benet (BBC), sont engagées en championnat départemental.

Les équipes et leurs coachs/entraîneurs

U9 filles : Armony THIZON

U9 garçons : Jean-Rémi BLAIZEAU et Olivier PRUD'HOMME

U11 filles : Julie PICHERIT et Aurélien COURTIN

U11 mixte : Ludovic BOSSARD

U13 filles 1 : Lauriane COIRIER

U13 filles 2 : Mélanie MARET

U13 garçons 1 : Cécile ROUGER et Damien GOUIN

U15 filles : Charlotte SIMON

U15 garçons 1 : Emeline POUVREAU

U15 garçons 2 : Romain HALIN

U18 filles : Romain BERTRAND et Romain BIOTEAU

U18 garçons : Pauline GRIALOU

Seniors masculins : Loïc CUILLANDRE

VIE DU CLUB

Le 9 et 10 mars 2024, nous avons reçu les quarts de finale de coupe et challenge de basket.



Baby Basket

La volonté du BCNOBC est de diversifier son offre de pratique. Aussi, pour ceux qui veulent découvrir, s'amuser ou se maintenir en forme nous avons également une équipe loisirs adultes, un groupe « basket école », un groupe « basket santé » et un groupe « baby et micro basket ».

Les créneaux sont les suivants :

- Micro basket (3-5 ans), le samedi de 11h à 11h45

- Baby basket (5-7 ans), le samedi matin de 10h à 11h

- L'équipe loisirs, le lundi de 19h30 à 21h

- Le basket santé, le vendredi matin de 10h à 11h

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Pauline au 06 74 07 62 94.

AGENDA :

En février : Vente de pizzas

En mai : Gala de basket et tournoi des familles

Pour retrouver l'actualité du BCNOBC, suivez-nous sur Facebook et Instagram.

Les co-présidents, Romain BERTRAND et Ludovic BOSSARD

Cette année 2024 a commencé, comme le veut la tradition, par la galette des rois le jeudi 18 janvier.

Jeudi 29 février a eu lieu l'Assemblée Générale, qui a rassemblé 60 participants. Elle a été suivie d'un repas animé par Michel PETIT avec des chansons puis s'est terminée par des jeux.

Jeudi 21 mai, sortie en autocar vers les Florales Internationales qui se déroulaient pour la 1^{ère} fois en Vendée, au domaine de la Chabotterie. Les conditions de la visite n'ont pas été favorisées par le temps pluvieux.

Mardi 25 juin, le matin : visite guidée du château de Bessay au pays de Sainte Hermine, avec son parc, sa tour Henri IV, (117 marches à gravir sur 4 étages), son pigeonnier aux 3200 boulins. L'après-midi, visite guidée de la ville de Luçon, le jardin Dumaine et la cathédrale.

Du 21 mai au 2 juin, participation à l'organisation et l'animation du séjour des camping-cars à Rives-d'Autise.

Jeudi 19 septembre, sortie en covoiturage en entente avec le CLA. Au programme : le matin marche sur les bords de l'Yon au chaos de Piquet commune du Tablier, et l'après-midi découverte du jardin extraordinaire à la Roche-sur-Yon.

Dimanche 6 octobre, partenariat avec le CLA pour une marche patrimoniale « sur les traces de nos moulins ». Moulins à « ayve » et moulins à vent, (aujourd'hui disparus, qui prenaient la relève quand l'eau venait à manquer) : tous avaient en point commun de dépendre de l'Abbaye de Nieul. Malgré une météo humide mais douce, cette promenade a rassemblé 35 marcheurs, et 25 bénévoles et visiteurs de l'exposition présentée sous le préau du Vignaud.

Actions de nettoyage : le délierrage de murs communaux, entrée de Denant, cimetière, occupent



quelques matinées de printemps ou d'automne.

Un partenariat a été conclu avec les enfants du CME pour mettre en valeur la cour de l'évêché. Des plantes ont été disposées au bord des murs, et un banc a été installé autour du tronc d'un chêne liège.

Des sorties avec les résidents de l'EHPAD ont pu être faites les 9 juillet et le 10 septembre.

Mardi 15 octobre, journée tournoi de jeux, prolongée jusqu'en veillée.

A noter que les jeux de cartes des 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois ont été annulés, cependant les soirées tarot du mardi, de 20h à minuit, sont toujours d'actualité.

Mardi 17 décembre, comme à l'habitude, l'année s'est clôturée par un après-midi de jeux, avec dégustation de la bûche de Noël. Une soupe à l'oignon a été servie au diner dans la soirée, avant la reprise du tarot.

Pour 2025, des projets sont déjà prévus :

Le 6 février, la journée de l'Assemblée Générale aura Bruno LIGONNIÈRE comme animateur.

Le 8 mai, la commémoration des 80 ans de l'armistice sera exceptionnellement présentée en collaboration de la municipalité, des enfants du CME, et des habitants de Nieul-sur-l'Autise et Oulmes.

Au nom de l'Amicale, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2025.

Le président, Michel BROSSARD
La secrétaire, Danielle DEBOUTÉ



Bonjour à tous,

Encore une année qui va bientôt s'écouler en douceur, puisque l'année s'est terminée par le traditionnel repas de Noël le 12 décembre dernier.

Une année où on aura bien bougé puisque trois sorties ont eu lieu :

- Le 21 mai, nous sommes allés aux Florales au château de la Chabotterie, par un temps pas très favorable pour les fleurs, les pieds dans la gadoue, c'était dommage.

- Le 5 juillet, nous sommes allés faire une mini-croisière sur L'Erdre avec la visite de Nantes, le temps était plus de la partie, très belle journée.

- Le 28 novembre : repas dansant et spectacle sur l'Arménie, pays de Charles AZNAVOUR. Cette sortie était à la salle Bocapôle à Bressuire.

Entre les sorties, deux jeudis par mois, nous avons les rencontres jeux de cartes ou de société, gymnastique les jeudis matin de 10h à 11h à la salle omnisport.

Et les mardis matin ou après-midi selon la période, marche avec 2 parcours proposés : un d'environ 6 kms et pour les plus courageux un de 9 à 10 kms, afin de satisfaire tout le monde.

Si vous êtes retraités et que vous êtes intéressés par ces différentes activités, veuillez nous le faire savoir.

Je termine en disant un grand merci à tous les adhérents et adhérentes du club au nombre de 166, qui participent de près ou de loin à la bonne marche de notre association.

A très bientôt, et nous vous offrons tous nos meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé, pour cette nouvelle année 2025 qui va commencer.

Le président, Jean-Claude LUBOT

ASSOCIATION SPORTIVE DE BADMINTON DE L'AUTISE



La saison 2024-2025 débute de manière très prometteuse pour l'ASBA, avec un nombre important de nouvelles inscriptions. Nous avons enregistré près de cinquante adhésions cette année.

En plus de nos séances hebdomadaires, les mardis à 20h15 et les jeudis à 20h au complexe sportif d'Oulmes, nous avons organisé plusieurs rencontres à domicile et dans les clubs voisins.

Ces rencontres nous ont permis de jouer avec d'autres badistes et de partager des moments sportifs et conviviaux. Nous avons également organisé un premier tournoi mixte en avril, qui a rencontré un franc succès et sera reconduit cette saison. Un tournoi double de fin d'année s'est également tenu en juin 2024 pour clôturer la saison.

Pour cette nouvelle année, nous avons à nouveau organisé notre tournoi au profit du Téléthon le vendredi 6 décembre pour un évènement ouvert à tous.

Nous vous invitons à nous rejoindre les mardis et jeudis soirs pour pratiquer le badminton et à nous suivre sur notre page Facebook : ASBA Badminton.

Vous pouvez également nous contacter par e-mail à l'adresse : asbadelautise@hotmail.com

ou par téléphone au : 06 15 02 99 50.

La présidente, Marion CREPIN



Vous pouvez toujours nous rejoindre les mardis et jeudis soirs et nous suivre sur notre page Facebook :

ASBA Badminton
asbadelautise@hotmail.com ☎ 06 15 02 99 50

L'Assemblée Générale de l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) « le dimanche du travailleur » s'est tenue le 10 février 2024 à Aziré en présence d'un petit nombre de pêcheurs des communes environnantes.

Le président Christophe RAULT a souhaité à l'ensemble des présents la bienvenue et a présenté l'ordre du jour.

De nombreuses questions ont été posées sur la réglementation en vigueur ainsi que les règlements à venir concernant la pêche de loisirs.

Une commande de poissons avait été passée auprès d'un pisciculteur en vue d'un alevinage qui devait avoir lieu fin 2023, début d'année 2024.

Les conditions climatiques entraînant des crues importantes, il n'a pas pu être réalisé.

Néanmoins, lors du retrait des eaux sur la prairie, les membres de l'association ont procédé au sauvetage de milliers d'alevins de brochets.

De même, au cours du mois d'août, le niveau de la rivière Autise ayant baissé sévèrement, il a été organisé un sauvetage de milliers de petites anguilles qui ont été relâchées en différents secteurs gérés par l'AAPPMA.

Concernant les travaux en cours, l'AAPPMA suit l'évolution des travaux menés par le Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autise sur la commune de Saint-Pierre-le-Vieux, avec notamment la démolition d'une partie de l'usine Guyomar'ch afin d'installer une unité de production hydroélectrique.

L'AAPPMA, en collaboration avec le centre culturel « le

Kiosque » de Benet, a organisé un Atelier Pêche Nature s'adressant aux enfants de 7 à 13 ans et dirigé par un moniteur guide de pêche.

Cette année, 13 enfants étaient inscrits et ont participé aux 8 différentes séances organisées en différents lieux (port de Courdault et à Le Mazeau). L'atelier s'est achevé le 15 juin par un petit concours de pêche le matin, suivi d'une remise de prix et d'un pique-nique auquel étaient conviés les familles.

Dans le but de développer cette activité et de se faire connaître auprès des familles résidentes dans les communes se situant sur son secteur d'activité, l'AAPPMA a organisé, en collaboration avec les équipes enseignantes, une journée animation pêche sur le site de la Maison de la Pêche et de la Nature à la Ferrière. 46 élèves de CM1 et CM2 des écoles François Truhaut de Bouillé-Courdault et Saint-Ambroise de Rives-d'Autise ont participé à cette journée basée sur la découverte de la pêche et la connaissance de la faune et de la flore environnantes.

Pour les mois à venir, l'AAPPMA prévoit un alevinage avec des espèces déjà présentes dans nos cours d'eau, la reconduction de l'Atelier Pêche Nature et l'organisation d'une journée découverte avec d'autres écoles des communes environnantes.

Au plaisir de vous rencontrer au bord de l'eau.

CONCERNANT LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

A titre d'information :

- Si une rivière, un étier, une conche, un fossé ou un ruisseau constitue en général la propriété des riverains à savoir le lit et les berges, l'eau quant à elle fait partie du patrimoine commun de la nation et n'appartient à personne (article L210-1 du code de l'environnement)
- Dans les 7 communes (Rives-d'Autise, Benet, Bouillé-Courdault, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Sigismond, Liez, Maillezaïs) qui dépendent de notre association, de nombreux cours d'eau sillonnent la plaine et le marais en bordure de route du domaine public et le plus souvent traversent de nombreuses propriétés du domaine privé.
- La pratique de la pêche moyennant l'acquiescement d'une taxe piscicole y est permise suivant des règles bien précises quant aux périodes, espèces et matériels utilisés.
- La circulation fluviale de loisir au moyen d'embarcations type barque ou canoés y est également libre.
- Si un cours d'eau vous appartient vous pouvez interdire l'accès des berges au public, aux pêcheurs mais ne pas perturber le libre écoulement de l'eau (article L.435-5 du code de l'environnement).

Cours d'eau, un entretien obligatoire :

- Les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir régulièrement la partie se trouvant sur leur terrain soit les berges et la moitié du lit (article L.215-14 du code de l'environnement).

- Plus précisément, ils doivent faire le nécessaire pour que l'eau s'écoule librement et favoriser le développement de la faune et de la flore dans et aux abords de la rivière en éliminant les débris (troncs, branches etc.) et en procédant à des élagages réguliers et modérés.

- Un défaut d'entretien des cours d'eau provoquera obligatoirement un dysfonctionnement dans la libre circulation de l'eau et contribuera à une montée anormale des niveaux au risque d'augmenter le phénomène d'inondation. Il ne doit pas non plus faire obstacle à la navigation.

- La commune ou le groupement de communes s'assure que les propriétaires respectent leurs obligations faute de quoi un courrier les mettant en demeure de réaliser les travaux sous délai peut leur être adressé.

- S'ils ne s'exécutent pas, la commune est en droit de le faire à leur place en facturant les frais engendrés (article L.215-16 du code de l'environnement).



Objets : Soutien aux écoles publiques de Rives-d'Autise et Bouillé-Courault, animation culturelle et sportive.
Relations avec les écoles : Mme Marie AZZOPARDI

SECTION GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN :

Responsable : Mme Annick BRAUD, 02 51 52 46 50
Le mardi soir de 18 h 30 à 19 h 30 au complexe sportif.
Animateur diplômé : M. Pierre CHAUDRON

ACTIVITÉS :

Section informatique

Responsable et animateur : M. Michel RAMBAUD, 02 51 52 43 52.
Le lundi dans la salle de réunion de la mairie annexe de Oulmes, toutes les séances durent 1h30.

Atelier initiation informatique

Animateur : M. Eric VIGEANT
Le lundi matin à partir de 8h45 pour la première séance et 10h30 pour la seconde.

Atelier photographie informatique

Animateur : M. Michel RAMBAUD
2 groupes le lundi après-midi à partir de 14h30 et 16h.

Atelier Vidéo informatique

Animateur : M. Michel RAMBAUD.
1 groupe le lundi matin.

Section cyclisme UFOLEP

Responsable : M. Michel GAUDUCHON : 02 51 52 41 87

Résultats sportifs :

La section cyclisme est montée sur la 2^e marche du podium du challenge des clubs UFOLEP vendéens.
Félicitons Franck BRIVOIS coureur de 3^e Catégorie pour ses deux victoires à Orvault en CLM (Contre La Montre) et surtout à ses premières places aux challenges UFOLEP de Vendée : par points « Christian RIALLAND » et de participation « Alain DUPLAN ».

Nous adressons nos sincères remerciements aux soutiens financiers des communes de Rives-d'Autise, de Bouillé-Courault, aux commerçants et artisans locaux.

Pour le Conseil d'Administration, Michel GAUDUCHON

ASSOCIATION THÉÂTRE CULTURE OULMES BOUILLÉ-COURDAULT

Les Mots Lierre
ATCLO

La troupe de théâtre « les Mots Lierre » (ATCLO) s'est remis dans les textes depuis début septembre. Les 16 acteurs auront le plaisir de vous interpréter 3 pièces.

- GARE AUX VALISES
- AU CLERC DANS LA LUNE
- COLOCATION DORÉE

Les samedis 1er, 8 et 15 mars à 20h30

Les dimanches 2 et 9 mars à 14h30

Le vendredi 14 mars à 20h30

Pensez à cocher la date de votre choix sur vos agendas.

La troupe remercie Muriel pour les 8 années passées à la tête de l'association.

Le bureau

Le président : Bruno CHAUVET (06 63 68 30 73)
Les vice-présidents : Muriel ALTMAYER et Jérôme MERCERON
Le secrétaire : Eric VIGEANT
La secrétaire adjointe : Christelle BRODEAU
La trésorière : Nathalie METAYER
La trésorière adjointe : Natacha POUZET

La troupe recherche des bénévoles : pour fabrication de décor, sonorisation, lumière, tenir la buvette, un souffleur...

Enfants, ados, adultes qui souhaitent monter sur les planches la saison prochaine, ne pas hésiter de vous faire connaître.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

Au plaisir de vous voir aux prochaines représentations.

Le président, Bruno CHAUVET



LA CABANE PIROUETTE



Nous avons repris nos matinées d'éveil les lundis tous les quinze jours depuis septembre, pour le plaisir des petits et des grands, certains et certaines nous ont quittés pour l'école et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bébés !

- Les assistantes maternelles se sont retrouvées pour un repas à l'Auberge des artistes de Nieul-sur-l'Autise en Juin.
- Sortie au zoo de Mervent, cette sortie est toujours un moment de plaisir avec les enfants.
- Comme tous les ans, nous avons eu le plaisir d'organiser notre arbre de Noël, le Père Noël était au rendez-vous et nous a fait une belle surprise. Les pompiers, des tracteurs et la chorale Temp'Otiz étaient aussi présents et nous les remercions de leurs présence. Une marche et course à pied étaient aussi organisées en partenariat avec le RUN CLUB du FCNMA.
- Le repas à emporter a toujours du succès avec la collaboration de la boucherie « La devantine des Bessins » et grâce à vous tous une partie est reversée pour le Téléthon ainsi que vos nombreux dons. L'échange et le partage de cette journée sont toujours très enrichissants.
- Notre Assemblée Générale a eu lieu le 21 novembre. Les assistantes maternelles qui le souhaitent peuvent toujours nous rejoindre.

En 2025 :

- Comme tous les ans au printemps est prévu une vente de plants en partenariat avec Céline BONNET (vous serez informés de la date ultérieurement).

Merci aux parents et à la municipalité pour leur soutien. Merci à la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise de mettre un local équipé à notre disposition. Toutes ces personnes contribuent à la réussite de nos projets.



Les enfants, leurs assistantes maternelles vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et prenez bien soins de vous.

La présidente, Sophie DUDOIGNON

Pour avoir la liste complète des assistantes maternelles, il vous suffit d'aller sur le site vendee-enfance.fr ou bien sur monenfant.fr

Pour nous rejoindre ou avoir des informations sur les modes de garde, vous pouvez contacter :

Sophie DUDOIGNON au ☎ 06 27 95 76 36 ou ✉ sophieluc85@gmail.com

Claudine SIMONNEAU au ☎ 02 51 52 41 25

Le Relais (RPE) Sylvie BEQUIN au ☎ 06 37 30 49 81
qui auront le plaisir de répondre à vos questions.

Nos activités de 2024 :

- 26 janvier : AG CATM à Nieul-sur-l'Autise
- 19 mars : Réunion des Veuves à Nieul-sur-l'Autise
- 26 mars : Réunion cantonale à Foussais-Payré
- 8 mai : Cérémonie du 8 mai
- 30 mai : AG départementale à Bournezeau
- 10 juin : Cérémonie au Mémorial du Langon
- 10 juillet : Cérémonie au monument aux morts de Nieul-sur-l'Autise (Promotion Maurice Gilbert)
- 17 août : Cérémonie à la Cornelière de Mervent (Stèle des Martyrs)
- 5 octobre : Cérémonie à Sainte-Hermine, 103^e anniversaire de la mort de Clémenceau
- 12 octobre : À Saint-Michel-le-Cloucq, remise du drapeau « Devoir de Mémoire »
- 11 novembre : Armistice 14/18
- 5 décembre : Commémoration de la fin du conflit de la guerre d'Algérie

Cette année, nous nous sommes retrouvés pour toutes les cérémonies nationale, départementale et cantonale avec toujours nos porte-drapeaux, qui répondent présents à chaque fois.

Mais nous constatons que nous sommes de moins en moins nombreux, les effectifs prennent

de l'âge ou sont de plus en plus handicapés. Heureusement nos Veuves sont présentes quand nous les sollicitons, merci à elles.

Dans la presse, nous voyons des personnes qui répondent de plus en plus au devoir de mémoire, chez nous les CATM (Combattant Algérie, Tunisie, Maroc) sont des sympathisants. Nous invitons tous ces volontaires à nous rejoindre pour poursuivre ce devoir de mémoire afin de continuer le travail de nos anciens.

Anciens militaires en retraite mais ayant toujours une activité civile, pensez à venir vers nous pour continuer notre travail.

Pour les OPEX (OPérations EXtérieures), si vous n'avez pas la carte du combattant et avez fait au moins 4 mois en extérieur, pensez à la demander.

Pour tout contact :

Président : Michel PEROTEAU (02 51 52 44 47)

Trésorier : André MOUILLER (02 51 52 45 11)

Secrétaire : Marc BLANDIN (02 51 52 46 19)

À tous, bonnes fêtes de fin d'année

Le président, Michel PEROTEAU

CYCLO AUTISIEN



Certes l'année 2024 n'a pas été des plus généreuses, sur le plan de la météo, mais les cyclos autisiens sont toujours présents, sous la houlette de notre président, Bruno GOUBAND. Marc RANDONNET, Yvon THIZON, Eric VIGEANT, Sébastien CIBARD et Jacob PATARIN constituent le bureau. Etienne MIGNOT, Francis DANEAU, Dominique MARTIN et Dominique DOUET complètent le conseil d'administration. L'effectif des cyclistes au sein du club reste stable entre 25 et 30 membres.

Nous avons connu au cours de cette année deux ou trois incidents de parcours qui ont immobilisé des copains quelques semaines voire quelques mois. Etait-ce de l'imprudence ou un manque de concentration ?... Alors n'oublions pas, que l'on soit piéton, cycliste, automobiliste ou autre, que la route se partage et que chacun a sa place et doit penser qu'il n'est pas tout seul.

Puisque c'est désormais une tradition, après une semaine en Allemagne en 2023, en juin 2024 un groupe de 24 cyclos autisiens s'est rendu dans le Limousin près d'Eymoutiers où dans une excellente ambiance, randonnées cyclistes et pédestres ont fait le quotidien des participants. Pour 2025, nous envisageons une escapade du côté de la Bretagne entre Rennes et Redon (35).

Entre autres activités plus habituelles, sorties hebdomadaires ou mensuelles, nous avons participé à la réception de nos amis bavarois pour honorer le 25^e anniversaire de l'amitié entre Oulmes et Wildsteig, nous leur avons offert un repas au cours de leur séjour, histoire de se remémorer combien nous avons apprécié la façon dont ils nous avaient reçus en 2023 tout au long de notre séjour en Allemagne.

A toutes et à tous, je souhaite que l'année 2025 soit radieuse et qu'elle vous apporte tous ces petits bonheurs qui feront que ce soit une bonne année. D'ores et déjà, je vous donne rendez-vous pour notre prochaine assemblée générale qui se tiendra comme d'habitude au début du mois de janvier.

Le président, Bruno GOUBAND

PÉTANQUE RIVES-D'AUTISE BOUILLÉ-COURDAULT



Pour sa saison 2025, la Pétanque Rives-d'Autise/Bouillé-Courdauld vous propose 2 concours qui seront organisés au Parc du Jarlignon à Oulmes :

- le vendredi 25 juillet en fin de soirée
- le samedi 30 août en après-midi

Une communication sera bien entendu diffusée en temps voulu.



Voilà plus de quarante ans que cette association discrète, mais dynamique, contribue à l'animation de la commune, et permet aux habitants de tisser du lien social dans une ambiance chaleureuse. Les passionnés de pétanque comme les amateurs sont les bienvenus pour participer au renouveau de l'association. Nous avons besoin de vous. Rejoignez-nous !
Contact : Alain RIPAULT (06 74 13 00 71)

Le président, Alain RIPAULT

A.C.C.A LA SAINT-HUBERT DE NIEUL-SUR-L'AUTISE



La société de chasse « La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise » est composée de 26 sociétaires. Le bureau est composé de 9 membres dont 7 sociétaires et 2 agriculteurs. La société pratique son activité sur un peu plus de 1500 hectares. Le territoire comporte de la plaine et 16 hectares boisés.

L'évolution des pratiques agricoles induit un changement dans les habitudes de certains gibiers, notamment le sanglier qui trouve maintenant le gîte dans le maïs irrigué l'été et les couverts végétaux mis en place durant la période automne/hiver.

La société de chasse s'investit pour réguler cette population, afin d'éviter les dégâts agricoles au maximum.

Outre ces dégâts, les collisions routières sont un point important de la gestion du gibier.

Cette évolution des populations de gibier concerne aussi le chevreuil, avec un faible impact sur les cultures. Cet animal vivant à l'origine en milieu forestier, se retrouve maintenant en plaine, où le paysage de faible relief et la vue dégagée, permettent une surveillance de tous les instants et un sentiment de sécurité.

Concernant la population du lièvre malgré la maladie et les collisions routières, le lièvre reste le seul petit gibier sauvage et dont la population est comptée tous les hivers lors de comptage de nocturne en lien avec la fédération des chasseurs de Vendée. L'ensemble du bureau s'investit au mieux et effectue des lâchers de

petits gibiers (faisans et perdrix) afin d'essayer de repeupler au mieux notre campagne. Une convention perdrix est signée avec la fédération et nous n'autorisons plus le tir de la poule faisane.

Malgré un climat très humide en cette fin d'année, je tenais à porter tout mon soutien au monde agricole afin que les dernières récoltes automnales s'effectuent au mieux. Car sans agriculteurs, nous n'aurions pas de territoire, nous ne pourrions pas maintenir notre loisir et aussi continuer à réguler les ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts).

La Saint-Hubert de Nieul-sur-l'Autise vous souhaite une excellente année 2025.

Le président, Tony COIRIER

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Tony COIRIER au 06 47 70 41 71

Dominique POITIERS (vice-président)
au 06 87 03 43 44

SOCIÉTÉ DE CHASSE OULMES BOUILLÉ-COURDAULT

L'association de chasse "Saint-Hubert Oulmes Bouillé-Courdault" pour la saison de chasse 2024-2025 possède 35 membres. L'organigramme des fonctions principales est le suivant :



Alain METAYER, le piégeur agréé de la société, peut piéger les nuisibles toute l'année, et ceux qui subiraient des dégâts divers, doivent les déclarer sur le site decladom.fr en lien avec un des membres de la société ou en s'inscrivant.

Une vente de pâtés (chevreuils et sangliers) sera effectuée comme chaque année en mars-avril 2025.

Si besoin, n'hésitez pas pour toutes informations diverses à contacter un membre du bureau.

En Saint-Hubert, bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le président, Anthony SABOURIN

AMITIÉ OULMES - WILDSTEIG



Du 3 au 7 octobre dernier, un groupe de 12 bavarois de WILDSTEIG est venu passer quelques jours dans notre commune.

Après une journée sur l'île d'Aix et une escapade en ville de Niort, c'est samedi 5 octobre en soirée que nos associations respectives ont célébré leur 25^e anniversaire.

À cette occasion, dans le parc du Val du Jarlingon, un hêtre

rouge apporté par nos amis bavarois, a été planté par les Maires Joseph TAFFERTSHOFER, Michel BOSSARD et Philippe GEROME, ainsi que les présidents d'associations Eresmus PICHER et Marc COUGNE.

La soirée conviviale s'est terminée à la salle des ormes par un apéritif et un dîner animé par la chorale Temp'otiz.

Les présidents et les maires se sont promis de faire perdurer leurs relations et c'est pour cela que nous sommes ouverts pour accueillir de nouveaux adhérents, prêts à s'investir dans notre association (y compris les jeunes en apprentissage de la langue) ; n'hésitez pas à nous contacter.

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite à tous une bonne année 2025 auprès de vos proches et amis.

Prenez bien soin de vous.

Le président, Marc COUGNE

Première année passée avec notre nouveau nom : Culture et Loisirs en Autise.

Nous avons également choisi un nouveau logo en accord avec l'esprit dans lequel nous voulons avancer.

Activités 2024

L'association CLA a participé, avec l'association Temp'Otiz, à l'organisation d'une **soirée inter-chorales** le 13 avril qui a réuni 70 choristes de 3 chorales et 75 spectateurs.

Notre association s'est inscrite au **forum des associations** organisé par la CC-VSA et le kiosque de Benet, le 4 mai. Hélas, le très mauvais temps n'a pas permis la tenue de cette manifestation. Elle est reportée en 2025.

Des bénévoles de 10 associations, dont Culture et Loisirs en Autise se sont grandement impliqués dans l'accueil du 22 mai au 2 juin de **l'association du camping-car club Fleurette** à Rives-d'Autise. Les bénévoles de la CLA se sont investis tant dans le service des repas, la tenue de la buvette, que dans l'organisation d'une petite randonnée dans la commune.

Avec les membres du comité Meunerie, Culture et Loisirs en Autise s'est à nouveau investie le 1^{er} juin dans la soirée de **concert Meun'ri Bambelle**, sur l'île. Ce fut une très belle soirée fréquentée par environ 900 personnes. 3 concerts ont eu lieu.



Le 6 juillet, 70 personnes ont participé, par un temps très frais pour la saison, à la captation dans le bosquet du **concert Gospel** donné par le groupe Hope de La Rochelle.

Le 19 septembre, 36 personnes ont participé à une très belle **randonnée sur le site de Piquet** (commune du Tablier) et à une visite au Potager Extraordinaire, sous un très beau temps.

Le 29 septembre, nous avons aidé l'association des Gueurnivelles à l'organisation du **Rand'lye**. Les cyclistes ont fait une boucle d'Aziré à Aziré, avec pique-nique au Mazeau, ce circuit avait déjà été proposé en 2019 mais arrêté par la pluie à mi-journée. Cette année la pluie s'est invitée en fin de journée, on a pu terminer la boucle.

Notre assemblée générale a eu lieu le 3 octobre, deux nouvelles personnes sont entrées au conseil d'administration, Cécile et Isabelle.

Une **deuxième promenade patrimoniale** a eu lieu le dimanche 6 octobre, organisée en collaboration avec l'amicale des retraités, sur les traces de nos moulins. Malgré la pluie qui s'est invitée durant une heure, cet événement a réuni une cinquantaine de personnes. Merci aux propriétaires du moulin de la Roche de nous avoir permis de découvrir ce petit coin de paradis. Merci à Thierry de nous avoir appris ce qu'est une Meunerie traditionnelle d'aujourd'hui.



La 3^e soirée Trophées des jeunes talents, que l'on appelle maintenant **Trophées des jeunes chanteurs**, a eu lieu le samedi 19 octobre à la salle des Ormes. Le jury et le public ont voté pour 12 prestations artistiques d'une excellente qualité. Durant les délibérations du jury, nous avons eu le plaisir de recevoir en mini concerts Zoé et Sara, deux gagnantes de l'édition 2023. Beau moment en chansons.

Le 11 décembre, un **spectacle jeune public, Gixor**, a eu lieu dans la matinée à la salle des fêtes suivi de la visite du père Noël.

Activités tout au long de l'année

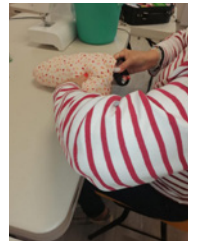
Art floral : C'est maintenant Blandine, fleuriste domiciliée à Nieul-sur-l'Autise qui nous propose des compositions florales et nous guide dans leur réalisation.



Ateliers créatifs enfants, ados : 4 ateliers ont été proposés (déco, bracelets, peinture...). Ces ateliers sont ouverts aux enfants à partir du CM2. Le prochain aura lieu le vendredi 17 janvier.



Des ateliers couture pour adulte, proposés par Marie-Noëlle et Paula, ont vu le jour en mars dernier, à raison d'un atelier toutes les deux semaines, ils ont réuni 11 personnes. Ils sont reconduits et comptent déjà 20 inscriptions. Chaque personne vient avec son projet personnel. Grand merci aux animatrices de ces ateliers.



Marches : Nous marchons chaque lundi. Une trentaine de marcheurs sont inscrits. Une équipe repère et propose des marches à moins de 30 min de voiture. Un covoiturage est organisé à chaque marche. Nous proposons des marches entre 8 et 12 km.

Pour toutes ces activités, inscriptions ou renseignements :

06 19 56 32 29 ou cla85240@gmail.com

Pour que la prochaine Fête de la Meunerie (7 au 9 juin) garde un cachet d'authenticité, l'association proposera comme en 2023, des prêts de vêtements aux bénévoles.

Les dates de permanences vous seront indiquées ultérieurement.

La présidente, Catherine OGER

Pour ces activités, inscription ou renseignement :

☎ 06 19 56 32 29 ou ✉ cla85240@gmail.com

Dans sa 33^e année d'existence, l'association « Le Jarlington » a su répondre aux besoins des associations sportives culturelles et de loisirs de notre commune. La mise en œuvre de ses moyens matériels et humains a permis de satisfaire au mieux les demandes multiples dont elle fait l'objet et contribue ainsi à faire perdurer la vie associative du village.

En dehors des prêts de matériels qui sont la partie majeure de son activité, elle participe énergiquement à trois manifestations festives en plein air dans le parc du Val du Jarlington à Oulmes (un vide-greniers en juin, « Rives -d'Autis' amuse » début juillet et une journée champêtre fin août). Toutefois, en raison du manque d'implication d'un nombre suffisant de bénévoles, Jarlington a dû solliciter une équipe de professionnels au moyen d'un food-truck pour assurer à sa place la partie restauration à l'occasion d'une de ces fêtes.

Grâce au dévouement de ses volontaires et avec le soutien de la municipalité, « Le Jarlington » continuera d'oeuvrer le plus longtemps possible pour subvenir aux besoins des associations locales. Néanmoins, force est de constater une baisse de motivation au niveau du bénévolat qui semble être une remarque d'ordre général au sein du milieu associatif.

Concernant les permanences mensuelles de Jarlington, elles sont consultables sur les tableaux municipaux pour vous informer de la disponibilité des matériels dont vous pourriez avoir besoin (tivoli, bancs, tables, chaises, chambres froides roulantes, friteuses, plancha, mange-debout, ustensiles de cuisine en tout genre, couverts pour 300 personnes, etc.)

Pour l'occasion, les représentants de Jarlington vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe du Jarlington

PUNCH 85 (CLUB SAVATE BOXE FRANÇAISE)



L'association PUNCH 85 a pour but de faire découvrir la savate boxe française.

Cette activité permet de décompresser, d'évacuer le stress et l'anxiété, d'acquérir de la confiance en soi.

Les cours sont dispensés les lundis, mercredis et vendredis de 19h00 à 21h00 au complexe du Champs du Pas (salle annexe), par 4 moniteurs diplômés : Dominique METZGER, Fabien VERCUEIL, Stéphane ORGERIT et Frank BRISSEAU.

Bilan de l'année 2023/2024 :

- Deux jeunes licenciés ont participé à une rencontre amicale en Deux-Sèvres (Melle) en décembre 2023
- Un passage de grade a été organisé en Avril 2024 où 8 licenciés ont obtenu différents grades. La remise de diplôme a eu lieu lors de l'assemblée générale.
- Pour clôturer la saison, trois licenciés ont participé au trophée Arlette Vasseur (interclub) qui se déroulait à Courçon le 9 Juin 2024.

Si vous voulez nous rejoindre ou si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter ou retrouvez-nous sur notre page Facebook PUNCH 85.

La présidente, Jésabelle VERCUEIL

Contacts :

- 📞 VERCUEIL Fabien ou Jésabelle : 06 63 01 83 30 ou 06 68 06 34 44
- 📞 BRISSEAU Frank : 06 84 99 96 06
- 📞 ORGERIT Stéphane : 06 99 21 85 81
- 📞 METZGER Dominique : 06 72 45 36 22

Bonjour...

Voici donc qu'est revenu le temps de faire un article pour le bulletin municipal. Alors allons-y !

Rétrospective de l'année 2024 :

- L'année a débuté dès janvier par nos traditionnelles opérations de fagotage effectuées au cours de quelques matinées de samedi. Il a été fait plus de 150 fagots et pourtant c'est à peine suffisant pour l'ensemble de nos activités, réserve Fête de la Meunerie comprise. Plutôt une bonne chose car cela signifie que les ateliers proposés au moulin nécessitant la chauffe du four fonctionnent bien mais c'est aussi un signe pour nous avertir qu'il va vraisemblablement désormais nous falloir confectionner 200 fagots par an. Avis aux amateurs de travail manuel collectif au bon air campagnard !

- A propos de travail manuel, remercions encore une fois notre vannier retraité qui a encadré avec toute sa sympathie la bonne dizaine d'élèves venus tâter de l'osier à l'occasion des stages proposés. Ces moments de partage ont été tellement appréciés que la proposition est reconduite pour 2025.

- Vint ensuite, après deux ou trois matinées de réinstallation du mobilier et autres affaires au moulin, le 1er temps fort de la vie de l'association, à savoir l'A.G. annuelle, qui s'est déroulée le 21 mars, veille de l'ouverture de la Maison de la Meunerie, avec une animation finale fort intéressante grâce à l'exposé de notre meunier sur... la truffe.

- Au printemps, nous nous sommes consacrés à l'organisation collégiale du séjour des camping-caristes du CCCFF. Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres associations et de collaborer tous ensemble à la réussite d'un accueil particulièrement apprécié par nos visiteurs.

- Malheureusement cette synergie ne put se constater pour le forum des associations qui, faute de météo favorable, a finalement été reporté. Rendez-vous le 17 mai prochain !

- Fin juillet, les gerbes nécessaires au fonctionnement de la batteuse pour la prochaine fête de la meunerie ont été confectionnées par une bonne douzaine de sympathisants et dans une bonne ambiance. Ce qui permet d'en réaliser pas loin de 1000. Félicitations et remerciements à tous les intervenants.

- Et tout cela pendant que la saison touristique battait son plein au moulin et à la Maison de la Meunerie. Cette année encore, les activités

et animations proposées ont rencontré un franc succès. Et c'est toujours un réel plaisir que de venir participer à ces moments d'échange avec les visiteurs, notamment à l'occasion des après-midis « accueil comme à la maison », des ateliers « pain » ou des matinées « le moulin expliqué aux enfants ». Un regret : l'annulation de la soirée « guinguette » prévue en août. Heureusement, l'habituel rendez-vous cinéma courts métrages du « Plein de super » a pu, lui, avoir lieu. Même si le temps n'était pas particulièrement favorable.

- La quatorzième édition du RAND'LYE a vu 76 cyclistes de 10 à 75 ans participer. Et malgré une petite alerte météo au moment du pique-nique et une plus sévère qui nous a fait écourter le pot de l'amitié, les 13 équipes participantes sont reparties enchantées de leur périple sur les routes et chemins de la Venise Verte. Que l'ensemble des bénévoles encadrant l'évènement soit ici vivement remercié. Voilà.

N'oublions pas les diverses interventions effectuées au moulin dans le cadre de notre partenariat avec la CCVSA, que ce soit pour les besoins d'animations spécifiques ou pour les mobilisations organisées pour éviter trop de dégâts lors des crues de notre chère rivière. Sans oublier les plus discrètes opérations d'entretien assurées çà et là par nos membres connaisseurs en la matière (remplacement de chaîne et dents, par exemple). Pour cette fin d'année il a été organisé la clôture de la saison (vendredi 25 octobre) avec une dégustation de pizzas cuites au four. Puis Moulinween (jeudi 31 octobre) a été proposé à tous.

Et le moulin s'est endormi pour passer l'hiver.

Quoi de neuf pour l'an prochain, à part la 24^e Fête de la Meunerie ?

Bah... 2025 justement puisque $2 + 0 + 2 + 5 = 9$!
 Mais ceci est une autre histoire...

Pour les Gueurnivelles, Jean-Luc OGER

COMITÉ DE LA FÊTE DE LA MEUNERIE

Cette année encore, Rives-d'Autise a été le théâtre de moments marquants qui témoignent de l'effervescence et du dynamisme des associations de notre commune. Le rendez-vous Fleurette Florium de mai, le concert Meun'Ri'Bambelle 2024, et la préparation active de la Fête de la Meunerie 2025 ont et vont rythmer les mois passés et à venir en mobilisant une grande partie des habitants. Retour sur ces événements et appel aux bénévoles pour l'année à venir !

Le rendez-vous Fleurette Florium de mai : un succès retentissant

Au mois de mai, Rives-d'Autise a accueilli le rendez-vous Fleurette Florium. Ce rassemblement a vu converger vers notre commune plusieurs dizaines de véhicules Fleurette, attirant des passionnés venus de toute la France.

Pendant plusieurs jours, les participants ont pu découvrir notre belle région à travers des visites culturelles et des moments conviviaux. Ces événements ont permis des moments d'échanges, notamment lors de repas conviviaux organisés conjointement par des associations de Nieul-sur-l'Autise et Oulmes dont le comité. Un grand merci à tous les bénévoles des diverses associations pour les prestations réalisées lors de cette belle édition printanière !

Meun'Ri'Bambelle 2024 : une édition mémorable



Le concert Meun'Ri'Bambelle 2024 a une fois de plus attiré un large public, venu célébrer la musique locale dans une ambiance chaleureuse et festive. Strollad, Idle Finger et Macadam Hirsute ont réalisé des prestations authentiques, faisant vibrer l'île au rythme de leurs mélodies. La réussite de cet événement montre encore une fois que la culture fait battre le cœur de Rives-d'Autise. Un grand merci à tous les bénévoles et partenaires pour leur implication.

Fête de la Meunerie 2025 : en route vers un événement grandiose !

Les préparatifs de la Fête de la Meunerie 2025 sont déjà lancés, et nous comptons sur vous pour faire de cette prochaine édition un événement inoubliable ! La Fête de la Meunerie est un moment fort de la vie de notre commune, mettant à l'honneur les traditions meunières et l'histoire locale à travers des animations, des ateliers, des démonstrations et des spectacles.

Cependant, pour mener à bien cet événement, nous avons toujours besoin de bénévoles motivés et enthousiastes ! Que vous soyez intéressé par l'organisation, la communication, le bricolage, l'animation, les vieux métiers ou la restauration, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Vous contribuerez ainsi à faire vivre cet événement et à perpétuer les traditions locales.

Un appel aux bénévoles :

Rejoindre l'équipe de bénévoles pour la Fête de la Meunerie 2025 est une opportunité unique de vivre cet événement de l'intérieur et de contribuer à son succès. Vous êtes nouveau ou non sur la commune et souhaitez-vous impliquer ? Contactez les organisateurs dès maintenant. Ensemble, nous pouvons faire de cette édition une véritable célébration de notre patrimoine culturel.

À retenir :

- Rendez-vous Fleurette Florium de mai : un bel exemple de co-organisation entre associations
- Concert Meun'Ri'Bambelle 2024 : une soirée festive dépassant toutes nos attentes
- Fête de la Meunerie 2025 : 7, 8 et 9 juin, en pleine préparation, suivez-nous sur les réseaux (Facebook : « Fête de la Meunerie » - Instagram : @fetedelameunerie) pour découvrir la nouvelle programmation.

L'association FITNESS BODY CHALLENGE est née en décembre 2023 de la rencontre de trois amies au sein d'une même salle de sport et de la volonté de proposer des activités sportives de type Fitness accessibles à toutes et tous sur le territoire local. Pour animer les cours, l'association fait appel à Valou Coaching (coach diplômée d'état, agréée Zumba et titulaire du BAFA).

Composition du bureau :

Présidente : Chloé FAURE

Secrétaire : Alexandra CHARTIER

Trésorière : Delphine PAUTROT

De janvier à juin 2024, nous avons proposé « Renforcement musculaire » et « Zumba ». L'enthousiasme de nos adhérent(e)s a renforcé notre motivation et nous avons décidé de proposer deux nouvelles activités : « Stretching » dès septembre et « Step » à partir du mois d'octobre. Notre association a fait le choix d'acquiescer 20 steps afin de pouvoir proposer cette nouvelle activité prisée par de nombreuses adhérentes !

Avec le soutien des municipalités de Bouillé-Courdault et de Rives-d'Autise, nous sommes ravies de pouvoir dorénavant proposer 4 cours de fitness :

- Le lundi soir à la salle Epona à Bouillé :
 - STEP de 18h45 à 19h30 (places limitées à 20 personnes sur inscription)
 - STRETCHING de 19h45 à 20h30
- Le mercredi soir à la salle des Ormes à Oulmes :
 - RENFORCEMENT MUSCULAIRE de 19h à 19h45
 - ZUMBA de 20h à 20h45

Les séances sont accessibles dès 8 ans (sous réserve d'un adulte accompagnant pour les moins de 15 ans). La discipline Step est réservée aux adhérents majeurs.

Une adhésion annuelle dont les mineurs sont dispensés et une tarification à la carte de 10 ou 20 séances permettent d'accéder à toutes les activités avec flexibilité.

Les cours se déroulent toute l'année sauf pendant les vacances de Noël et les vacances d'été.

Fortement déjà de plus de 80 adhérents, l'association rencontre un franc succès et nous souhaitons valoriser notre projet en organisant une Zumba Party début 2025 dans le but d'animer le territoire. Une communication sera bientôt diffusée.

Fitness Body Challenge vous souhaite une bonne année sportive à toutes et tous !



Contactez-nous

☎ 06 15 88 03 66 ✉ fitbc@outlook.com

📘 Fitness BC

Comme chaque année, nos répétitions hebdomadaires du mercredi soir nous ont permis d'étoffer notre répertoire. Ainsi, cinq nouveaux chants ont été appris et deux anciens chants ont été retravaillés. Daniel FORT, notre chef de chœur, et Emmanuel GAINET ont poursuivi leurs séances d'enregistrements pour les quatre pupitres. Grâce à cela, chaque choriste peut apprendre individuellement sa partition, ce qui facilite grandement la mise en commun lors de nos répétitions. Nous tenons à les remercier pour leur gros travail en amont et, sans entrer dans les aspects techniques. Le processus a encore été amélioré cette année avec des enregistrements voix et musique très modulables avec l'aide de Patrice POITIERS pour la partie informatique.

La saison 2023-2024 a été particulièrement riche en événements, comme en témoigne le calendrier de nos prestations :

- 7 octobre 2023 : EPHAD de Saint-Hilaire-des-Loges
- 26 novembre : Arbre de Noël de l'association « les moufflets » à Saint-Jean-de-Liversay
- 5 décembre : Inauguration du nouveau monument aux morts de Bouillé-Courdault
- 9 décembre : Téléthon avec la Cabane Pirouette à Rives-d'Autise
- 5 avril 2024 : Deuxième participation à la rencontre inter-chorales de Chauray
- 13 avril : Rencontre inter-chorales à Oulmes avec les chorales de Magné et de Vouillé, organisée avec l'association CLA (Culture et Loisirs en Autise)
- 29 mai : Animation du dîner « moules-frites » pour les campings-caristes Fleurette
- 30 mai : Salle des OPS de Fontenay, soirée organisée par l'IME, en lien avec des écoles de Fontaines et de Fontenay dans le cadre d'un travail sur l'inclusion des élèves de l'IME dans les classes
- 21 juin : Fête de la musique à l'Auberge des Artistes à Nieul-sur-l'Autise

Nous avons pris beaucoup de plaisir à chanter au cours de chacune de ces prestations. D'autres figurent déjà à l'agenda pour la saison à venir. Nous en reparlerons...

Notre effectif est désormais de 22 chanteurs. Le pupitre des alti a accueilli une nouvelle choriste. Actuellement, nous recherchons des hommes pour le pupitre des basses. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

La présidente, Mireille COIRIER



Contactez-nous

Daniel FORT ☎ 06 13 61 45 10 ou Mireille COIRIER ☎ 06 76 82 42 94

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Théâtre Culture et Loisirs Oulmes (ATCLO)*Président : Bruno CHAUVET*

☎ 02 51 50 47 54

✉ bruno.chauvet85@orange.fr

📍 Théâtre les mots lierre

Culture et Loisirs en Autise*Présidente : Catherine OGER*

☎ 06 19 56 32 29

✉ cla85240@gmail.com

📍 CLA - Culture et Loisirs en Autise

Les Gueurnivelles*Président : Didier KUCZMARSKI*

☎ 02 51 52 47 43

✉ maison-meunerie@wanadoo.fr

Amitiés OULMES - WILDSTEIG*Président : Marc COUGNE*

☎ 02 51 52 45 59

✉ marc.cougne@orange.fr

Groupe vocal TEMP'OTIZ*Présidente : Mireille COIRIER*

☎ 06 76 82 42 94

✉ coirier.mireille@gmail.com

Comité de la Fête de La Meunerie*Président : Adrien MOINARD*

☎ 06 80 87 43 03

✉ fetedelameunerie85240@gmail.com

🌐 www.fetedelameunerie.fr

📍 Fête de la Meunerie

AMO - Musique amateurs*Président : Francis NOCK*

☎ 06 17 98 66 37 (Pierre FARDET)

✉ pierrefardet@yahoo.fr



ASSOCIATIONS SPORTIVES

Football Club Nieul Maillezais Les Autises*Président : Mathieu DIEUMEGARD*

☎ 06 32 54 58 75 ou 06 45 15 13 19

✉ footballclubnieulmaillezais@gmail.com

🌐 www.fcnma.fr

📍 FCNMA

Run Club by FCNMA*Responsable : Valérie LE MANACH*

☎ 06 19 92 36 83

📍 Run club by FCNMA

Basket Club Nieul Oulmes Bouillé-Courdault*Présidents : Ludovic BOSSARD et Romain BERTRAND*

☎ 06 43 31 90 97 - 06 73 14 11 52

✉ bcnobc.coirier@outlook.fr

🌐 club.quomodo.com/bcnobc

📍 BCNOBC

AS Badminton de l'Autise*Présidente : Marion CREPIN*

☎ 06 15 02 99 50

✉ asbadelautise@hotmail.com

📍 ASBA Badminton

Punch 85 Boxe*Présidente : Jésabelle VERCUEIL*

☎ 06 68 06 34 44

✉ club.punch85@laposte.net

Cyclo Autisien*Président : Bruno GOUBAND*

☎ 06 86 81 71 75

La Pétanque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault*Président : Alain RIPALT*

☎ 06 74 13 00 71

Société de chasse "La St Hubert" Nieul-sur-l'Autise*Président : Tony COIRIER*

☎ 06 47 70 41 71

Société de chasse Oulmes Bouillé-Courdault*Président : Anthony SABOURIN*

☎ 06 28 56 98 63

Société de pêche AAPPMA*Président : Christophe RAULT*

☎ 06 10 56 13 47

✉ ledimanchedultravailleur@orange.fr



ASSOCIATIONS ENFANTS-AÎNÉS



La Cabane Pirouette

Présidente : Sophie DUDOIGNON

☎ 06 27 95 76 36

✉ sophieluc85@gmail.com

📘 La-cabane-pirouette

MAM'aison sur l'Autise

Présidente : Emilie PORCHET

✉ mamaisonsurlautise@gmail.com

📘 MAM'aison sur l'Autise

Amicale de l'École de Rives-d'Autise

Présidente : Mathieu RENAUDIN

✉ amicaleaera@gmail.com

📘 Amicale de l'École de Rives-d'Autise

OGEC Saint Ambroise

Président : Anne MOINARD

☎ 06 29 21 04 89

✉ ec.st.ambroise@gmail.com

📘 Ecole Saint Ambroise

Amicale Laïque Rives-d'Autise Bouillé-Courdault

Président : Michel GAUDUCHON

☎ 06 07 46 28 04

✉ michel.gauduchon@wanadoo.fr

Amicale des Retraités Nieul-sur-l'Autise

Président : Michel BROSSARD

☎ 06 18 13 07 91

✉ amdretraites@gmail.com

L'Age d'or Rencontres Loisirs Oulmes

Président : Jean-Claude LUBOT

☎ 02 51 52 40 08

✉ lubot.jean-claude@orange.fr

CATM/ACPG Anciens combattants de Rives-d'Autise

Président : Michel PEROTEAU

☎ 02 51 52 44 47

✉ annie.peroteau@wanadoo.fr

AUTRES ASSOCIATIONS



Le Jarlignon

Président : Bernard REDON

Pour les prêts de matériels contacter les bénévoles responsables

✉ rvjldqv6163@orange.fr

Théo Contr'Atax

Présidente : Yvelise POITIERS

☎ 06 80 16 90 17

✉ clodyvlise85@gmail.com

📘 theocontratax

Amicale des Donneurs de sang

Présidente : Françoise GHYSELEN

☎ 02 51 00 97 97

✉ andreetfrancoise.ghyselen@sfr.fr

Amicale des Sapeurs pompiers Vallée de l'Autise

Président : Sébastien BRISSEAU

☎ 02 51 00 35 88

✉ brisseausebastien@gmail.com

🌐 <https://csvalleeautize.free.fr>



RÉPERTOIRE DES PROFESSIONNELS

ARTISANS



Julien LACHAUD

Ebéniste créateur

📍 54 bis rue de la Pajotière - Nieul

☎ 06 50 17 21 69

✉ ebenisterie.lachaud@orange.fr

🌐 www.ebenisterie-lachaud.fr

MENUISERIE Patrick JOLY

📍 85 rue des Groies - Oulmes

☎ 06 73 70 42 14

ou 02 51 00 53 52

✉ patrickjoly66@orange.fr

MENUISERIE PORCHET

Menuiserie bois - PVC - alu - cuisine et salle de bain

📍 71 rue de la Gare - Oulmes

☎ 06 10 70 16 87 / 02 53 72 92 48

✉ contact@menuisier-rives-autise.fr

🌐 www.menuisier-rives-autise.fr

Julien MIGNOT

Electricité générale

📍 7 rue de l'Abbaye - Nieul

☎ 06 70 53 19 39

✉ eirl.mignot.julien@ovh.fr

SGE ÉLECTRICITÉ

Sébastien GACHIGNARD

Electricité générale

📍 9 rue de Roussette - Nieul

☎ 06 87 01 15 41

✉ sge.electricite@gmail.com

ÉLECTRICITÉ - SARL Laurent LACLARE

📍 31 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 50 41 56

✉ sarl.laclare@gmail.com

🌐 www.sarl-laclare-85.fr

EI MARTY ANTHONY

Maçonnerie

📍 90 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 08 22 36 06

✉ martymaconnerie85@gmail.com

MG BÂTI

James GIRARDIN

Maçonnerie

📍 49 route de Fontenay - Oulmes

☎ 07 86 71 07 91

✉ mgbati3@orange.fr

ETA BRODEAU Alain

Assainissement Terrassement

📍 24 Rue de la Forge - Oulmes

☎ 02 51 52 41 36 ou 06 86 80 46 53

✉ earl-prelonniere@orange.fr

GARREAU D'CO

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 06 88 90 68 21 ou 02 51 00 90 96

✉ contact@garreau-dco.com

ELIX

Portails, pergolas, escaliers, verrières, clôtures, meubles déco

☎ 06 18 17 18 05

✉ steph.naud@hotmail.fr

📱 ELIX

ASD OUEST - FENÊTRIER VÉRANCIAL

Yannick COLLET

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 72 09

✉ secretariat@asd-ouest.com

🌐 www.asd-ouest.com

ANOD

📍 ZA La Chicane - Nieul

🌐 www.anod.com

JPC CONFECTION

📍 ZA La Chicane - Nieul

☎ 02 51 00 76 94

✉ www.jpccconfection.com

GARAGE DU PETIT PONT

M.LARAU

Mécanique toutes marques

📍 64 route de Fontenay - Oulmes

☎ 02 51 52 44 21

✉ garagedupetitpont@orange.fr

SARL GARAGE SDPL

Daniel CHABOT

Mécanique toutes marques

📍 60 rue de la Gare - Oulmes

☎ 07 70 53 31 90

✉ garagesdpl@orange.fr



JMB - CONCEPT - MOTO

📍 21 route de Fontenay - Oulmes
☎ 02 51 50 49 49
✉ jmbconceptmoto@gmail.com
motoguzzi@wanadoo.fr
🌐 www.jmb-conceptmoto.com

LA MEUNERIE DE NIEUL

Thierry LIMOGES
📍 12 rue de l'Autise - Nieul
☎ 06 09 65 20 53
✉ meunerie.nieul@orange.fr

Céline BONNET

Productrice de plantes
📍 94 route de Fontenay - Oulmes
☎ 06 35 91 07 85

ERONDES

Blandine GAUTIER
Fleuriste événementielle
📍 21 rue du Moulin - Nieul
☎ 06 69 01 13 82
✉ erondesflowers@gmail.com
🌐 www.erondesfleuriste.com

TÉCÉRES

Création - Rénovation - Entretien terrains de sport
📍 8 rue des grues - ZA La Chicane - Nieul
☎ 02 51 52 43 67
✉ contact@teceres.fr
🌐 www.teceres.fr

Hervé FAUCHEREAU EIRL

*Entretien, Rénovation, Création espaces verts -
Maçonnerie paysage*
📍 42 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 06 02 61 67 97
✉ fauch8524@gmail.com

GRELLIER CRÉATEUR PAYSAGISTE

📍 86 rue des Groies - Oulmes
☎ 06 85 64 58 96
✉ grellier.paysage@gmail.com
🌐 www.grellier-paysagiste.fr

ROCHER'O PAYSAGE

📍 112 rue des Rochereaux - Oulmes
☎ 07 85 25 77 22
✉ rocheropaysage@gmail.com
🌐 www.rochero-paysage.com

M TON PAYSAGE

Création, aménagement et entretien de jardins
📍 38 rue de la Pajotière - Nieul
☎ 07 88 14 12 46
✉ contact@mtonpaysage.com

MAISON 125 - SALON DE COIFFURE

Jennifer BLANCHARD
📍 19 route de Fontenay - Oulmes
☎ 02 51 87 81 21
✉ maison125.coiffure@gmail.com
🌐 www.maison125.fr

LE SALON

Coraline VINCENT
Salon de coiffure
📍 8 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 02 51 52 42 48
✉ lesalon85@gmail.com

AUX CIS'ONGLES D'ANAÏS

Prothésiste ongulaire
📍 51 rue de la gare - Oulmes
☎ 06 79 08 34 37

INSTITUT BEAUTÉ DE L'AUTIZE

Emilie POUVREAU
📍 2 place du Forail - Nieul
☎ 02 51 50 13 56
✉ www.beaute-de-lautize.fr
🌐 Institut Beauté de l'Autize

COMMERÇANTS

SUCRÉ & SALÉ

Vente boulangerie et pâtisserie
Nadine et Marine MATHÉ
📍 10 place du Forail - Nieul
☎ 02 51 52 47 40

LA DEVANTRINE DES BESSINS

Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Rodolphe et Stéphane MATHÉ
📍 17 rue Pierre Brisson - Nieul
☎ 02 51 52 47 30
✉ mathefreresnieul@orange.fr

TRAITEUR NAUDON

📍 Nieul
☎ 02 51 52 47 70

L'ALAMBIC DE LAURENT

Bouilleur ambulancier
📍 Rue des Groies - Oulmes
☎ 06 75 14 05 00
✉ alambiclolodevie85@gmail.com



COMMERÇANTS

SUPÉRETTE VIVAL

Gwendoline et Sandrine ROCHAIS
Alimentation Générale - Relais Colis
 19, Rue Pierre Brisson - Nieul
 02 51 50 60 95

GRAINES D'AUTISE

3 rue de l'Huilerie - Nieul
 06 86 12 49 23
 grainesdautise@gmail.com
 www.grainesdautise.fr
 Graines d'Autise

LA RÔTISSERIE

sur commande
 06 49 54 49 89
 la-rotisserie@orange.fr

MARAÎCHER PRODUCTEUR

Jérôme SIMON
 07 71 80 31 70
 Vendredi après-midi :
 vente directe à la ferme

E.I PORCHET Yannick MARAÎCHER

Vente directe à la production
 277 Route de Fontenay - Oulmes
 02 51 52 45 65
 ei.porchetyannick@gmail.com

EARL C'MARANS

Claude POITIERS
Vente d'oeufs
 06 71 46 09 50

CIBARD MARAÎCHER

26 rue de la Vallée - Nieul
 02 51 52 48 14

LES CASIERS FERMISERS

12 rue de la Gare - Oulmes
 06 07 51 33 01
 contact@lescasiersfermiers.fr
 www.lescasiersfermiers.fr



RESTAURATION

LA CRÊPERIE DU MOULIN

15 rue du moulin - Nieul
 02 51 50 47 13
 clarisse.lecampion@hotmail.fr
 Crêperie du Moulin

LE P'TIT MIDI

Le Chateauroux - Nieul
 02 51 00 90 64

AUBERGE DES ARTISTES

Laurent et Véronique LIMOGES
 6 rue Pierre Brisson - Nieul
 02 51 52 46 66
 laubergedesartistes@orange.fr
 www.aubergedesartistes.fr
 Auberge des Artistes

L'ESCARGOT

29 rue Georges Clémenceau - Oulmes
 09 86 28 60 81

HÉBERGEMENTS

LE ROSIER SAUVAGE

Mme CHASTAIN-POUPIN
Chambres d'hôtes
 1 rue de l'Abbaye - Nieul
 02 51 52 49 39
 lerosiersauvage@gmail.com
 www.lerosiersauvage.c.la

LA MAISON DU CHAT QUI PELOTE

Hélène et Tony RONDARD
Chambre d'hôtes
 11 rue de l'Autise - Nieul
 02 51 52 43 80 ou 06 73 99 45 25
 h.rondard@yahoo.fr

GÎTE LA SELLERIE ET GÎTE LA FORGE

Gwénaëlle et Jean-Yves CORDON
 44 rue de l'Horloge - Nieul
 02 51 69 09 31
 contact@gitesdesecuries.fr
 gites-ecuriesduchateau.jimdo.com

GÎTE DE LA MONNAISE

Françoise SAUVAGET-COUTURON
 La Monnaise - Nieul
 02 51 52 17 70 ou 06 51 50 86 34
 fsauvagetcouturon@yahoo.fr

GÎTE LE VAL D'AUTISE

M. et Mme BREMAUD

📍 14 route de Fontenay - Oulmes

☎ 06 81 62 55 39

✉ mariejo13@free.fr

GÎTE DES FOSSÉS CHAUDS

Patrice et Marie POITIERS

📍 28 Rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 50 40 37

✉ marie.poitiers@wanadoo.fr

GÎTE DES PRAIRIES DE PACOUINAY

Anne LEFOL

📍 8 allée de Pacouinay - Oulmes

☎ 06 24 77 30 63

✉ gite.de.pacouinay@orange.fr

🌐 www.lesprairiesdepacouinay-gite-campingchezlhabitant.com

GÎTE VIN ROUGE - GÎTE VIN BLANC

Richard BARNETT

📍 9 rue des Vignes - Nieul

☎ 02 51 50 48 91

RÊVES D'AUTISE

Chambres d'hôtes

📍 2 rue des Noisetiers - Nieul

☎ 02 51 51 85 45 ou 06 83 10 02 69

✉ revesdautise@gmail.com

GÎTE MANOIR SAINT THOMAS

Laure FLANDIN THONIEL CASELLI

📍 Rue St Thomas - Oulmes

☎ 06 50 31 54 23

✉ laureft@hotmail.fr

GÎTE LA CLÉ DE SOL

Mathilde VRIGNAULT et Nicolas NAUDON

📍 Denant - Nieul

☎ 06 68 37 58 13

✉ mathildevrignault85@gmail.com

SANTÉ

PHARMACIE DE L'ABBAYE

Virginie PAUGAM

📍 6 place du Forail - Nieul

☎ 02 51 52 45 18

✉ pharmaciedelabbaye@perso.alliadis.net

DOCTEUR MAXIMIN VANTARA

Médecin généraliste

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 86 50 79 09

🌐 <https://www.doctolib.fr/medecin-generaliste/rives-d-autise>

OSTHÉOPATHE

Salomé BALOCHE

📍 Cabinet de santé - 4 rue du Moulin - Nieul

☎ 07 69 00 36 14

CABINET INFIRMIER

Elodie REMIGEREAU

Nadège MARQUIS

Hélène BAILLY

📍 10 rue Pierre Brisson - Nieul

☎ 02 51 87 16 04

HYPNO JULIEN

📍 51 rue de la gare - Oulmes

☎ 06 76 39 59 13

✉ hypnojulien@gmail.com

🌐 www.hypnojulien.fr

REFLEXOLOGUE

Hélène BOURDON

📍 13 rue de la Poste - Nieul

☎ 06 77 33 01 62

✉ helene.instantreflexologie@gmail.com

SOPHROLOGUE

Mathilde CHABLE

📍 15 rue des Cours - Nieul

☎ 07 67 55 68 39

✉ mathildechable@feelattitude.fr

NATUROPATHE

Nathalie GALBOIS

📍 62 rue de la Venise verte - Oulmes

☎ 06 74 23 50 62

✉ nathalie.galbois@orange.fr

🌐 www.naturopathe-nathalie-galbois.com



ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles :
www.vendee-enfance.fr

Sonia ARHIMAN

📍 35 rue du Champ Durand - Nieul
 ☎ 06 33 15 90 82

Roselyne BILLAUD

📍 21 rue des Prunelliers - Nieul
 ☎ 02 51 52 42 38
 ✉ jpbillaud@club-internet.fr

Sabrina BOUIN

📍 35 rue des Saules - Nieul
 ☎ 06 17 89 25 24
 ✉ sabrinabouin80@gmail.com

Linda SIMONNEAU

📍 22 rue des Saules - Nieul
 ☎ 02 51 50 45 59 ou 06 03 10 47 25
 ✉ lindasimonneau85@orange.fr

Sylvie DELHAYE

📍 1 rue du Champ Cloucq - Nieul
 ☎ 06 62 26 66 03
 ✉ sylvie.delhaye630@orange.fr

Nathalie GABRION

📍 7 rue des Champs Chapeliers - Nieul
 ☎ 06 87 12 16 18 ou 09 64 18 58 07
 ✉ nathalie.gabrion@orange.fr

Stéphanie LENOIR

📍 36 rue de Bourgneuf - Oulmes
 ☎ 06 99 60 39 02

Damienne VILQUIN

📍 48 rue de la Thibie - Oulmes
 ☎ 02 51 52 42 58
 ✉ damienne.vilquin@orange.fr



MAM'aison sur l'Autise

Sophie DUDOIGNON, Gwenaëlle GIRARD,
 Alyssa MERCERON
 📍 9 rue des prunelliers - Nieul
 ✉ mamaisonsurlautise@gmail.com

SERVICES

Isabelle CIBARD

Mandataire immobilier I@D France
 📍 06 11 83 81 97
 ☎ isabelle.cibard@iadfrance.fr
 ✉ www.iadfrance.fr

James COLLING

Mandataire immobilier Century 21
 ☎ 06 70 41 75 52
 ✉ james.colling@century21.fr

James et Francine COLLING

Cours, formations et séjours linguistiques en immersion
 ☎ 02 51 52 26 72 ou 06 70 41 75.52
 ✉ info@immersionanglais.fr
 🌐 www.immersionanglais.fr

Karine GRIALOU

Conseillère Bien-être SynerJ-Health
 📍 18 rue de la Vallée - Nieul
 ☎ 06 48 22 47 79
 ✉ grialou.karine@wanadoo.fr

LE BUREAU DE CHLOÉ

Chloé THIERY
 Assistante indépendante
 ☎ 06 48 14 03 23
 ✉ chloe.thiery@lebureaudechloe.fr
 🌐 www.lebureaudechloe.fr

FC PRO

Formations
 📍 4 la Chicane - rue des Grues - Nieul
 ☎ 02 28 13 00 93
 ✉ formation@fcpro.fr

Cecilcou

Cécile FICHET
 Couture anti-gaspi et retouches
 📍 29 rue des lilas - Oulmes
 ☎ 06 63 90 16 26
 ✉ cecile.fichet@hotmail.fr

POLICE INTERCOMMUNALE

Dans le cadre de nos missions de surveillance nous effectuons les Opération Tranquillité Vacances (OTV) afin de limiter les cambriolages sur notre territoire.

Une fiche de surveillance est à disposition dans votre mairie, celle-ci est à nous retourner pour l'enregistrement afin d'effectuer des contrôles de surveillance des biens.

Un SMS vous sera envoyé lors de notre passage (R.A.S, Volet ouvert, Fenêtre, lumières, extérieur). Nous ferons le lien avec la brigade de gendarmerie pour les contrôles de nuit.

Contact : Police intercommunale

Ligne directe : 02 51 50 78 67

25 rue de la gare - 85420 RIVES-D'AUTISE

Accueil : 02 51 50 48 80

www.cc-vsai.com



HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES !



Environnement



L'abandon de déchets dans la rue



C'est **135 €**
d'amende à régler dans les 45 jours



Au-delà de ce délai,
l'amende passe à **375 €**



Si vous ne payez toujours pas,
le juge peut fixer l'amende à
750 € maximum*

À savoir

* L'amende peut aller jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets.

Service-Public.fr

CIAS : PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CIAS Vendée Sèvre Autise propose un **service de portage de repas au domicile** pour les personnes de plus de 60 ans domiciliées sur l'ensemble du territoire communautaire. Les repas sont produits dans la cuisine centrale de la résidence Alienor d'aquitaine, sur la commune de Rives-d'Autise. L'établissement propose des repas du lundi au dimanche, livrés 3 fois par semaine. Les menus, supervisés par une diététicienne, peuvent être adaptés aux besoins des bénéficiaires (régimes, textures et plats de substitution). Ils sont composés d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal, d'un fromage et d'un dessert. Chaque repas (élaboration et portage) est facturé 10,90 € TTC (tarif 2024).



Renseignements et inscription au 02 51 52 48 48 de 9h30 à 12h30.

* Sous certaines conditions, le portage peut permettre de bénéficier d'un crédit d'impôt (renseignements sur www.servicelapersonne.gouv.fr).

DES CONSEILS POUR BIEN CONSTRUIRE AVEC LE CAUE DE LA VENDÉE

Depuis le mois de novembre 2024, la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise accueille des permanences du CAUE de la Vendée pour accompagner et conseiller gratuitement les habitants du territoire dans leurs projets de construction, de réhabilitation ou de rénovation.

DES PERMANENCES GRATUITES, SUR RÉSERVATION

Les architectes conseils du CAUE de la Vendée ont vocation à alimenter la réflexion des particuliers et porteurs de projets en les aiguillant, en proposant des pistes de recherches, ou en aidant à redéfinir leurs attentes avec davantage de précision. Ils ne font pas de plans, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux, et reçoivent gratuitement lors de leurs permanences programmées de 10h à 12h (durée habituelle d'un entretien : de 45 minutes à 1 heure) :

- le jeudi 9 janvier 2025
- le jeudi 6 février 2025
- le jeudi 6 mars 2025
- le jeudi 3 avril 2025
- le jeudi 15 mai 2025
- le jeudi 12 juin 2025
- le jeudi 10 juillet 2025

Les permanences se tiennent au siège de la Communauté de Communes VSA (25 rue de la Gare - Oulmes - 85420 RIVES-D'AUTISE) sur rendez-vous uniquement, à prendre en ligne sur le site Internet du CAUE de la Vendée

www.caue85.com/rencontrez-un-de-nos-architectes



LES DOCUMENTS DEMANDÉS PAR LE CAUE DE LA VENDÉE

- Quelques photographies (imprimées) permettant de bien visualiser l'emplacement de votre terrain ou de la maison que vous souhaitez aménager, les éléments qui l'entourent (maisons, végétation...) et comment cet ensemble s'inscrit dans le voisinage alentour.
- Un plan de votre terrain (si possible dressé par un géomètre) ou un extrait du cadastre, indiquant si possible :
 - l'orientation, les dimensions et les limites du terrain
 - les courbes de niveau afin de bien apprécier le relief
 - les voies d'accès
 - les constructions voisines
 - les arbres, murs, ou clôtures existants
 - les canalisations d'eau et d'assainissement
 - les poteaux ou bornes EDF, Télécom...
- Des plans de votre maison ou de la construction existante, en précisant les dimensions, les matériaux présents.
- Des croquis de votre projet.
- Tout autre document administratif en votre possession remis par votre mairie (règlement de PLU par exemple).

MAISON DE LA MEUNERIE

Une nouvelle année 2024 sous le signe de l'eau !

Après un hiver 2023 particulièrement pluvieux, l'Autise est venue rendre visite à la Maison de la Meunerie fin février 2024. Elle a redécouvert tous les bâtiments, en entrant aussi bien dans l'habitation, le moulin et même la grange !

Après un grand nettoyage grâce à l'aide des bénévoles des Gueurnivelles, nous avons pu ouvrir nos portes le 22 Mars 2024, lors de la Journée Mondiale de l'eau. Nous avons offert une activité gratuite, animée par l'association La Cicadelle, aux classes des écoles de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.

L'année s'est déroulée avec nos animations habituelles :

☞ Cuisson de votre brioche au four à bois dans la grange le 30 mars ;

☞ Ânes & Co au moulin avec le pâturage des races mulassières sur les îles à côté du moulin du 14 au 30 avril ;

Les Journées du Patrimoine, avec les visites guidées faites par les bénévoles des Gueurnivelles :

☞ Les 18 et 19 Mai, les Journées des Moulins et du Patrimoine Meuliers avec une dégustation de différents pains cuits au four à bois : le préféré de cette année, le pain choco-brioché !

☞ Les 22 et 23 Juin, les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins avec une dégustation de brioche cuite au four à bois.

☞ Les 21 et 22 Septembre avec les traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine avec une dégustation de brioche cuite au four à bois dans la grange.

Pendant les vacances de printemps, d'été et d'automne :

☞ Atelier pain où vous êtes toujours aussi nombreux à participer les jeudis et vendredis matin.

☞ Nouveauté de l'année 2024, ateliers artistiques les mercredis après-midi de 16h à 18h. Découverte de la linogravure avec Charlotte PIEDNOIR, et de différentes techniques de peinture avec Sophie MOREAU ;

☞ Moulin en fonctionnement, une visite dans l'univers du meunier les mardis et/ou jeudis après-midi.

☞ Moulin expliqué aux enfants, les mercredis matin d'été où les enfants enfilent une chemise blanche et partent découvrir le moulin en fonctionnement avec le meunier.

☞ Accueil comme à la maison, les Gueurnivelles mettent la main à pâte les mardis après-midi d'été pour vous offrir une dégustation de gaufres faites avec la farine du moulin.

☞ La dernière animation de l'année avec Moulinween le 31 octobre où vous venez frissonner de plaisir dans un moulin décoré façon Halloween.

Les expositions de plein air :

☞ « Regards sur le passé » avec des photos en noir et blanc des monuments et sites emblématiques de la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise.

☞ « Regards croisés sur la ferme », en partenariat avec la LPO de Vendée. Portraits de paysans sensibles à la biodiversité sur leur ferme dans le Marais Poitevin.

Réouverture de la Maison de la Meunerie le 22 mars 2025 avec quelques nouveautés !

Possibilité d'avoir un Pass annuel pour les habitants de la Communauté de Communes avec un tarif préférentiel.

N'hésitez à venir découvrir ou redécouvrir la Maison de la Meunerie avec la visite virtuelle en compagnie de Suzanne, la fille du meunier et son chat Pompon.

La Maison de la Meunerie vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année !



Depuis plus de 75 ans, les associations ADMR vous accompagnent dans toutes les étapes de votre vie. Elles aident et soignent tous ceux qui en font la demande, quel que soit le lieu d'habitation.

Dans votre commune, vous pouvez retrouver :

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) ADMR de Benet, de Maillé ou de Maillezais

Il intervient pour l'aide et l'accompagnement des seniors, des personnes en situation de handicap mais aussi pour garder les enfants ou pour entretenir le logement.

Notre équipe de salariés et de bénévoles se tient à votre disposition pour tous renseignements sur les services, le devis est gratuit. Avec l'ADMR, vous pouvez bénéficier d'aides financières et du crédit d'impôt de 50% (selon la loi en vigueur), renseignez-vous !

L'équipe bénévoles organise des rendez-vous conviviaux tout au long de l'année pour le plaisir de sortir de chez soi et de se retrouver : bourse aux jouets à Benet, loto de l'ADMR, sortie cinéma, repas spectacle, sortie de fin d'année (restaurant, croisière...). Venez participer !

Contact : Priscille GODDE, Présidente

Téléphone : 02 52 61 45 68

Mail : benevolesassoadmrmaille@gmail.com / fontenayvsa@admr85.org

Votre service d'aide et d'accompagnement à domicile fait partie du réseau des associations ADMR, sur votre commune, vous pouvez également retrouver:

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR et l'accueil de jour des Huttiers de Maillezais

Les aides-soignants du SSIAD accompagnent les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant d'une pathologie chronique. Les soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention sont dispensés sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice du service. Celle-ci travaille en collaboration avec les intervenants médicaux et paramédicaux (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, services d'aide à domicile, ...). Les soins sont dispensés sur prescription médicale et pris en charge par l'assurance-maladie : parlez-en à votre médecin !

L'accueil de jour Les Huttiers est situé à Maillezais. Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Il a une capacité de 10 places.

Contact : Michelle LANDREAU, Présidente

Téléphone : 02 51 87 25 18

Mail : ssiad.maillezais@admr85.org

Le service de téléassistance ADMR

L'ADMR propose depuis plus de 30 ans un service de téléassistance qui permet aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité. Le principe est simple : chaque abonné au service de téléassistance



— pour tous, toute la vie, partout —

désigne 2 personnes de son entourage qui seront prévenues par la permanence d'écoute lorsque l'abonné effectuera un appel d'urgence par l'intermédiaire de son bouton d'alerte (porté en médaillon ou en montre). Téléassistance fixe ou mobile, plusieurs modèles sont à disposition.

Basée à La Roche-sur-Yon, l'équipe de téléassistance de l'ADMR assure une permanence d'écoute 24 h / 24 7 jours sur 7, ainsi que l'installation, la maintenance et le dépannage du matériel à domicile.

Contact : fontenayvsa@admr85.org - 02 51 44 37 85

Le service de livraison de repas à domicile ADMR

L'ADMR propose un service de livraison de repas à domicile, préparés avec des produits frais principalement issus du Grand-Ouest, livrés directement à domicile 2 à 3 fois par semaine et rangés selon la demande du client. Les repas sont composés par une diététicienne (menus spécifiques sont possibles sur demande).

Contact : fontenayvsa@admr85.org - 02 51 44 37 85

Le service d'aide aux aidants ADMR

L'association ADMR Aide aux Aidants qui a pour but de délivrer un service de répit à domicile pour tous ceux qui ont en charge un enfant, un parent malade ou fragilisé par l'âge.

Une personne de confiance prend le relais auprès de votre proche à tout moment de la journée et de la nuit. Les interventions sont à la carte :

- en journée (à partir de 3 heures consécutives minimum),
- de nuit,
- ou 24h/24 durant un week-end, une semaine ou plus
- ponctuellement ou de façon régulière

Contact : bulledair@admr85.org - 02 51 44 11 55

Les associations ADMR recrutent !

Retrouvez l'ensemble de nos métiers, des témoignages de salariés et des offres sur :

<https://emplois.admr85.org>

L'ADMR se tient à la disposition des collectivités pour développer des services et répondre au besoin des habitants (micro-crèche, Lieu d'accueil enfant parent, résidence autonomie, EHPAD...).

Contact : fontenayvsa@admr85.org
02 52 61 45 68

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY

L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 200 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée.

Objectifs

- Rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- Faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accéder à la vie sociale et culturelle

Actions

- Soutien moral, aide aux démarches administratives
- Fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- Apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- Mise à disposition d'une bibliothèque sonore
- Edition du « Point Lumineux », journal sonore trimestriel sur CD
- Apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (3 tuteurs)
- Soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- Participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- Rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- Activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- Soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH).

Voyants : Nous avons besoin de votre concours

- Pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements.
- Pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
- Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
- Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio



APPEL À BÉNÉVOLES



Vous aimez lire, et lire à haute voix ?

Vous avez du temps disponible ?
Vous savez vous servir d'un ordinateur ?...
Alors n'attendez-plus !...

Devenez Donneur de voix !

Enregistrez chez vous, avec un ordinateur et un micro-casque, des livres de tous genres.
Eclairez le quotidien des personnes empêchées de lire en raison de leur handicap.

Formation et aide permanente assurées par les responsables de la bibliothèque sonore du comité.

Vous êtes intéressé(e) ?
Contactez le Comité Valentin Haüy de Vendée
Tél : 02.51.37.22.22
Mail : comite.vendeeavh.asso.fr

GROUPE MSV

GROUPE M SV RECRUTE
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

des OFFRES D'EMPLOI et un SUIVI sur mesure

GROUPE M SV AU SERVICE DES PARTICULIERS ET DES PRO
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

✓ L'équipe du Groupe Multi'Service Sud Vendée vous accompagne dans vos recrutements pour des remplacements, des travaux saisonniers, du service à la personne...

MSSV : 2 Bld Du Guesclin ■ 85200 FONTENAY-LE-COMTE ■ 02 51 69 39 39 ■ accueil@groupe-mssv.fr ■ www.mssv.fr

C.I.S DE LA VALLÉE DE L'AUTIZE



Le Centre d'Incendie et de Secours de la Vallée de l'Autize est composé de 16 hommes et 12 femmes sapeurs-pompiers volontaires. Cette année encore, ces hommes et ces femmes ont été sollicités à de nombreuses reprises pour vous venir en aide.

Tu as entre 18 et 55 ans, une activité qui te libère du temps (temps complet, mi-temps, partiel, posté, de nuit, saisonnier, étudiant...), tu veux te sentir utile, rejoindre une équipe motivée, protéger et aider ta commune, alors contacte-nous !



Chef de centre : Adjudant Fabrice DELLE VEDOVE 06 19 60 70 39
 Adjoints : Adjudant-chef Sébastien BRISSEAU 06 25 70 39 71
 et Caporal Emilie BURCELOT 06 89 53 74 44



SECTION JSP SÈVRE AUTISE

L'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers Sèvre-Autize compte 24 jeunes âgés de 13 à 17 ans. Cette école regroupe les Centres de Secours de Benet, Vix, Damvix, Maillezais et Xanton-Chassenon.

3 de ces JSP sont rattachés au centre de Xanton : Zoé, Maël et Etienne.

Le samedi matin, ils sont formés aux manœuvres incendies, aux secours à personnes ainsi qu'aux opérations diverses. Ils suivent également une activité physique régulière : course à pied, natation, musculation, sports collectifs... Nous leurs enseignons également les valeurs d'un Sapeur-Pompier mais aussi l'esprit d'équipe et la cohésion. Au terme de 3 à 4 années de formation, ils passent le brevet national de Jeune Sapeur-Pompier qui leur permet ensuite de devenir Sapeur-Pompier Volontaire.

Si tu souhaites faire partie de cette aventure, contacte le chef du Centre d'Incendie de Secours le plus proche de chez toi en lui adressant une lettre de motivation.

Adjudant DELLE VEDOVE Fabrice, Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Xanton.



OBTENIR OU RENOUVELER SES PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis 2017, l'instruction des cartes d'identité et des passeports se fait uniquement sur rendez-vous, dans les communes habilitées. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter :

- Mairie de MAILLEZAIS au 02 51 00 70 25
- Mairie de SAINT-HILAIRE-DES-LOGES au 02 51 52 10 23
- Mairie de BENET au 02 51 00 96 26
- Mairie de FONTENAY-LE-COMTE au 02 51 53 41 41

En vue de simplifier les démarches pour les usagers, un téléservice de « pré-demande » a été mis en place pour l'établissement de la carte d'identité et/ou du passeport biométrique. Le nouveau téléservice permet de recueillir, de manière dématérialisée, les informations présentes sur le CERFA (formulaire papier).

Comment procéder sur le site internet de l'ANTS ?

1. Créer son compte ANTS : <https://ants.gouv.fr>
2. Remplir le formulaire de pré-demande CNI et/ou passeport en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité/une pré-demande de passeport)

Après la validation de la pré-demande, vous recevrez par messagerie un récapitulatif de pré-demande sur lequel figure, notamment, le numéro de la pré-demande et un QR code qui seront nécessaires pour finaliser la pré-demande en mairie.

Pour la carte d'identité

L'enregistrement d'une pré-demande est possible uniquement si :

- vous réalisez une première demande ou un renouvellement : la procédure est gratuite
- vous réalisez un renouvellement en cas de perte : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire
- vous réalisez un renouvellement en cas de vol : l'achat du timbre fiscal dématérialisé est obligatoire

Pour le passeport biométrique

La réalisation d'une pré-demande est possible :

- si vous achetez en ligne un timbre fiscal dématérialisé
- si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé (acheté au préalable)

Après avoir effectué la pré-demande en ligne :

1. Contacter la mairie équipée du dispositif de recueil d'empreintes pour obtenir un rendez-vous (contacts ci-dessus)

2. Lors du déplacement en mairie, il est nécessaire d'apporter :

- la pré-demande imprimée ou le numéro de celle-ci, indispensable à la mairie
- le numéro du timbre dématérialisé si la pré-demande n'est pas imprimée uniquement en cas de perte ou de vol de la carte d'identité ou en cas de réalisation du passeport
- une photo d'identité moins de 6 mois (photomaton agréé ou photographe) qui doit être différente du dernier titre d'identité

- un justificatif de domicile récent moins de 3 mois
- la carte d'identité (ou la copie intégrale d'acte de naissance seulement en cas de perte ou vol, de première demande, ou si le titre d'identité est périmé depuis plus de 5 ans)
- l'ancien passeport en cas de demande de renouvellement
- la déclaration de perte ou de vol (uniquement dans ces deux cas) avec si possible un document avec photo (licence de sport, carte vitale etc...)

Attention la mairie de Rives-d'Autise n'est pas habilitée à faire les déclarations de vol, il faut se rendre obligatoirement en gendarmerie.



RECENSEMENT CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS

Pensez au recensement citoyen !

C'est obligatoire.

Dès l'âge de 16 ans, présentez-vous en mairie, muni de :

- votre carte d'identité
- le livret de famille de vos parents
- un justificatif de domicile

Vous aurez besoin de votre justificatif de recensement pour vous inscrire aux examens jusqu'à l'âge de 25 ans (Bac, permis de conduire, etc.)

Pour tout renseignement, contactez la mairie au :

02.51.52.40.12.

ou mairie@rives-autise.fr



CCAS

HEURE CIVIQUE

Petit rappel : Le Département de la Vendée en partenariat avec l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée, l'Union Départementale des CCAS et la Conférence des Financeurs, a lancé le dispositif "L'Heure Civique" initié par l'Association "Voisins Solidaires". Cette initiative citoyenne et solidaire vise à encourager les Vendéens à offrir une heure par mois de leur temps pour une action d'entraide en faveur d'un voisin, d'une association ou de leur commune.

L'Heure Civique répond à un besoin de solidarité et d'entraide de proximité, en mettant en relation des citoyens volontaires avec des personnes ayant besoin d'une aide ponctuelle sur la même commune. Les actions sont nombreuses ! Accompagner quelqu'un, faire une course, emmener une personne à un rendez-vous, rendre visite à une personne, aider à ranger le bois, déplacer un meuble...

**L'heure
CIVIQUE**
Autisienne

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ?

Contactez le C.C.A.S. par mail ou par téléphone : mairie@rives-autise.fr – 02.51.52.40.12

Vous souhaitez aider ? Inscrivez-vous sur le site www.rivesdautise.lheurecivique.fr

Depuis un an que Rives-d'Autise s'est inscrite dans le dispositif de l'heure civique, les actions réalisées avec les bénévoles ont été nombreuses. Sans eux les décorations de Noël, le déménagement et réaménagement de l'école à Oulmes, le travail en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants, n'auraient pas été aussi grandement menés. Nous les en remercions vivement !

VOISINS SOLIDAIRES

Avec la mise en place de l'Heure Civique sur la commune nous sommes également partenaires de « Voisins Solidaires » association à l'initiative de « **la fête des voisins** » qui a lieu chaque année dans nos quartiers. Cette année 5 quartiers ont pu bénéficier d'un kit gratuit comprenant : nappes, ballons, tee-shirts,...

Pour 2025, les organisateurs de cette animation de quartier pourront en bénéficier en contactant le C.C.A.S. par mail ou par téléphone : mairie@rives-autise.fr – 02 51 52 40.12, **avant le 31 mars**.

**VOISINS
SOLIDAIRES**
Les bons côtés d'être à côté



ÉPICERIE SOLIDAIRE

En partenariat avec les travailleurs sociaux et les CCAS, le Secours Catholique propose aux personnes en difficulté, un accès à l'épicerie solidaire. **Cette aide est conditionnée à un entretien préalable avec la commission d'accueil de l'épicerie, un travailleur social ou un membre du CCAS. Une participation modique est demandée.**

L'épicerie solidaire est ouverte à Maillezais (51, rue de la Treille). Les personnes aidées trouveront à bas prix des produits alimentaires dits de première nécessité, des produits d'entretien ainsi que des vêtements. L'épicerie est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges.

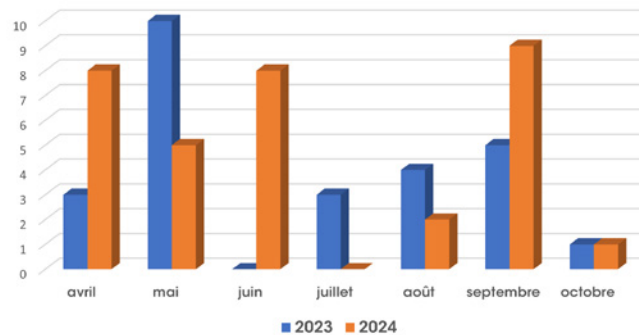
La boutique solidaire vêtements est aussi ouverte à tous, le samedi de 10h à 16h30.



Chaque année notre commune est traversée par de nombreux pèlerins marcheurs de plus ou moins grandes étapes, dans leur démarche spirituelle.

Le local communal qui leur est mis à disposition pour une ou plusieurs nuitées a été relooké cette année. Moyennant une participation à hauteur de 10 € au bénéfice du C.C.A.S de Rives-d'Autise, ils bénéficient d'un réel espace avec chambre, cuisine et salle de bain.

Fréquentation du gîte en nuitées



BONNE RETRAITE LYDIE !



Moment de convivialité le 7 octobre dernier autour de Lydie GURY qui part à la retraite après 24 années au service de la commune. Merci à elle pour son professionnalisme et son dévouement au sein des services périscolaires et du Centre du Vignaud.

POLLENIZ

POLLENIZ a pour objectif la protection des végétaux et produits végétaux, la préservation de notre environnement et de la santé publique sur la zone géographique des Pays de la Loire.

Basées sur le triptyque Surveillance, Prévention, Gestion, des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des espèces émergentes et des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE), les missions de POLLENIZ ont des effets sur les équilibres biologiques et la préservation des écosystèmes. Elles favorisent de fait, la protection des habitats, de la biodiversité, du climat, de la chaîne alimentaire, de la santé humaine et de la santé animale.

L'association POLLENIZ s'adresse aux professionnels des filières de production végétale, aux collectivités et aux particuliers ou entreprises détenteurs de végétaux.

NOS MISSIONS :

Surveillance :

- Surveillance de dangers phytosanitaires (comme la flavescence dorée de la vigne) et d'organismes émergents (comme le charançon rouge du palmier) en réalisant des missions d'inspection des végétaux.
- Épidémiosurveillance en effectuant une surveillance préventive des maladies infectieuses végétales afin de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- Accompagnement des professionnels des filières de productions végétales (inspections privées, formation, accompagnement technique sur les enjeux sanitaires...)



Prévention :

- Animation de réseaux de jardiniers amateurs, de professionnels, d'agents de collectivités,
- Communication par l'élaboration et la distribution de supports de communication, animation des réseaux sociaux et site web, parutions presse...
- Formation des bénévoles à la reconnaissance d'espèces émergentes ou d'Espèces Exotiques Envahissantes...

Gestion :

- Régulation d'Espèces Exotiques Envahissantes (ragondin, rat musqué, frelon asiatique... pour protéger les espèces endémiques,
- Régulation d'espèces ayant des impacts environnementaux, économique et de santé publique (chenilles processionnaires du pin et du chêne, Ambrosie à feuilles d'armoïse...).

Une question sur un insecte ou un végétal ? Contactez notre antenne départementale pour que l'un de nos experts vous réponde !

Contact :

polleniz85@polleniz.fr - 02 51 47 70 61

ÉTAT CIVIL

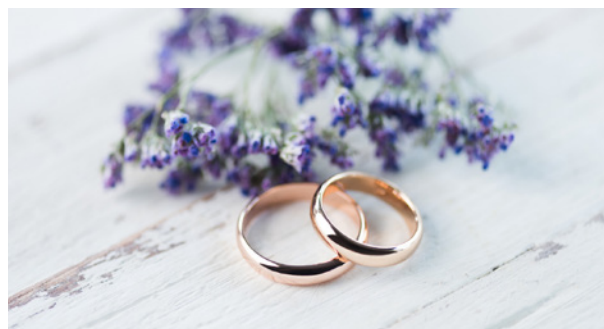
NAISSANCES

12/11/2023	JOLLINIER Louis
14/11/2023	BRAUN Ema
17/11/2023	STEPHAN JAHIEL Pablo
27/11/2003	DAMPURÉ Mahé
17/01/2024	LARGEAU Mathis
30/01/2024	RASSINOUX Lizie
10/04/2024	AURE Liam
21/05/2024	GOYEAU Louise
06/06/2024	COSSON Ambre
22/08/2024	POITIERS Gabie
22/09/2024	CHARPENTIER Loris



MARIAGES

21/01/2024	GENDREAU Coralie et ROY Benjamin
11/05/2024	DUPONT Corinne et BRETAUD Philippe
17/05/2024	GOUPIL Marina et GELOT Alexis
29/06/2024	FAIVRE Aurélie et RAULT Christophe
24/08/2024	LUCAS Sandrine et DELION Franck
24/04/2024	AYRAULT Valentine et PILLOT Jérémy
26/10/2024	ALLIO Géraldine et BERTHAUD Pierre-Alain



DÉCÈS

23/10/2023	GACHIGNARD Daniel	28/05/2024	MARCHAND Claude
06/12/2023	DANEAU Roger	04/06/2024	BARBOTIN Jeannine née RAUD
08/12/2023	GUILLEMET Maria née MALLET	05/06/2024	BARIBAUD Pierre
09/12/2023	CHATAIGNER Robert	07/06/2024	COURTIN Françoise née ALIX
11/12/2023	PORCHERON Claudie née PETITHOMME-LAFAYE	20/06/2024	PETREAU Jean
20/12/2023	REIGNER Monique née TEXIER	05/07/2024	GUITTON Jean
22/12/2023	BOUTET Henri	08/07/2024	LARRIGNON Gilberte née MOREAU
27/12/2023	GUILLEMET Denise née REAUD	26/07/2024	MILLER Michael
30/12/2023	TROUVE Lucette née GENET	04/08/2024	RAISON Danièle née GUITTON
04/01/2024	GEFFARD Michelle née RAISON	06/08/2024	GIBEAUD Maurice
26/01/2024	GALMICHE Georgette	19/09/2024	METAY Agnès née BERLAND
02/02/2024	GAUDUCHON Christiane née CAQUINEAU	01/10/2024	COUTIN Françoise née BRIFFAUD
05/02/2024	COIRIER Helieth née BRAUD	03/11/2024	PAPIN Michel
14/02/2024	GRALL Yves	17/11/2024	ARDOUIN Gilberte née GUILBAUD
08/03/2024	MASTIN Michelle née RANTY	29/11/2024	MAILLET Nicole née BRELAY
09/03/2024	JEAN-MONTCLER Maryline née METEAU		
08/04/2024	LAINÉ Pierre		
10/04/2024	BEILLE Franck		
13/04/2024	RENAUDET Gabrielle née SUYRE		
14/05/2024	GIRAUDEAU Annette née NEAU		
25/05/2024	ONILLON Odette née LONJARD		



CONTACTS UTILES

Mairie principale à Nieul-sur-l'Autise

- 📍 3 rue Aliénor d'Aquitaine
- ☎ 02 51 52 40 12
- ✉ mairie@rives-autise.fr
- 🌐 www.rives-autise.fr
- 🕒 lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h30
mercredi de 9h00 à 12h30
vendredi de 13h30 à 16h30

Mairie annexe à Oulmes

- 📍 7 rue de la Venise Verte
- ☎ 02 51 52 40 59
- 🕒 lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h30

Permanence des élus

Michel BOSSARD, Maire sur rendez-vous
☎ 02 51 52 40 12
Les Maires délégués et les adjoints,
lors de leurs permanences ou sur rendez-vous.
Renseignements en mairie.

Accueil général Mairie à Nieul-sur-l'Autise

- Nadia GUYOT
- ✉ mairie@rives-autise.fr

Accueil général Mairie à Oulmes

- Sophie JACQUEREY
- ✉ accueil-oulmes@rives-autise.fr

Secrétaire général de Rives-d'Autise

- Michaël DURAND
- ✉ sg@rives-autise.fr

Affaires générales de Rives-d'Autise

- Virginie CHARRIER
- ✉ sga@rives-autise.fr

Location des salles et relais touristique

- Marjorie RIOU
- ✉ contact@rives-autise.fr

Agence postale à Nieul-sur-l'Autise

- 📍 14 place du Forail
- ☎ 02 51 52 19 35
- 🕒 du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30
samedi de 9h00 à 12h00

Agence postale à Oulmes

- 📍 5 rue de la Venise verte
- ☎ 02 51 00 36 40
- 🕒 mardi, mercredi, vendredi, samedi
de 8h15 à 12h00

Centre du Vignaud

- Aurélie MANCEAU
- 📍 8 rue du Moulin - Nieul-sur-l'Autise
- ☎ 02 51 52 43 38
- ✉ centre-du-vignaud@rives-autise.fr
- 📍 Centre du Vignaud
- 🕒 Lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de
14h00 à 17h00, mardi et mercredi de 09h00 à 12h00

Bibliothèque site de Nieul-sur-l'Autise

- 📍 Rue de la Croix Perrine
- 🕒 mercredi de 16h00 à 18h00
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-nieul@rives-autise.fr

Bibliothèque site de Oulmes

- 📍 23 rue de la Venise Verte
- 🕒 lundi de 16h30 à 18h30
mercredi de 16h30 à 18h30
vendredi de 16h30 à 18h30
samedi de 10h00 à 12h00
- ✉ bibliotheque-oulmes@rives-autise.fr

Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise

- 📍 25 rue de la Gare - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 80
- ✉ secretariat@cc-vsa.com
- 🌐 www.cc-vsa.com

Maison Intercommunale de Loisirs

- 📍 6 rue du Moulin - Rives-d'Autise
- ☎ 02 51 50 48 76
- ✉ mil.direction@cc-vsa.com

Assistante sociale

- 📍 33 rue Rabelais - 85200 Fontenay-le-Comte
- ☎ 02 51 53 67 00

Gendarmeries

- 📍 74 rue Antoine Cardin - Saint-Hilaire-des-Loges
- ☎ 02 51 52 10 05

16 rue Saulnière - Maillezais

- ☎ Tél : 02 51 00 70 06

Petites Cités de Caractère

- Vous pouvez bénéficier des permanences de l'Architecte conseil un jeudi par mois
- 📍 Prendre rendez-vous en mairie
- ☎ 02 51 52 40 12

Il y a dix ans, nous entamions, année par année, le cycle de la célébration du centenaire de la Grande Guerre. Cette année et en 2025, nous commémorons la victoire des Alliés en 1945. La mémoire est bien sélective qui passe sous silence aussi bien l'étrange défaite de juin 1940 que le régime de Vichy. Ces périodes, toutes singulières qu'elles sont, forment un tout indissociable. Aussi, essaierons-nous de présenter, dans cette nouvelle page, la Seconde guerre dans sa globalité.

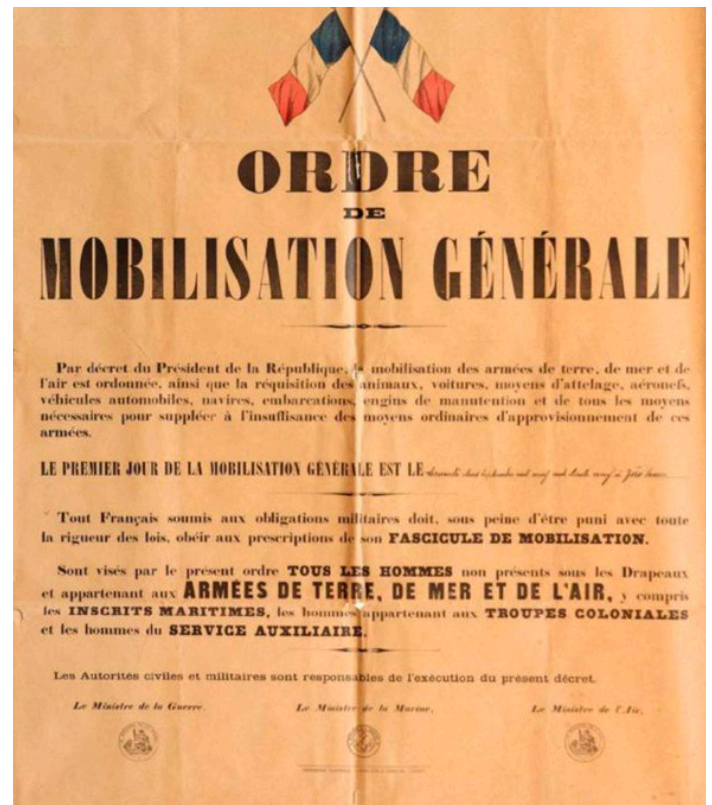
La commune en 1939

À la veille de la guerre, notre commune compte 1 030 habitants dont 443 dans le Bourg, 207 à Denant, 111 à Puyletard et 109 à Sauvéré. Cette population est majoritairement agricole, on dénombre, en effet, 110 exploitants agricoles aidés de 50 ouvriers, cette population représente 68 % des actifs masculins auxquels on a ajouté les institutrices, les lingères, les couturières et les épicières. Le maire de la commune est Eugène MOREAU, 58 ans, depuis les élections complémentaires de mai 1932, provoquées par le décès du maire François RENOUX. Il est secondé par deux adjoints, François DRAPRON et Édouard THIBAudeau, et assisté par huit autres conseillers : Ernest ARSICAUD, Marcel BERNARD, Eugène CAQUINEAU, Alexandre CIBARD, Emmanuel COIRIER, Henri ECARLAT, Auguste MOINARD et Ernest RAVARD. Le secrétariat de la mairie est tenu par M. VIGNOT, instituteur public.

En cet été 1939, la commune vit des temps forts autour des cloîtres. L'on sait que ces derniers sont propriété diocésaine depuis 1936, que le curé Marcel BOUCHÈRE, arrivé dans la paroisse en octobre 1934, se fait un devoir de les restaurer. Une association a été fondée en mai 1937, les Amis de l'Abbaye, à effet de récolter des fonds pour mener à bien cette entreprise : ouverture de la porte donnant accès aux cloîtres, de deux baies dans le mur sud, érection de l'autel et découverte du puits central de la cour des cloîtres en mai dernier. Le 30 juillet, les rues de Nieul sont envahies par un flux inhabituel de véhicules déversant son lot de visiteurs sur le Vignaud où se tient une kermesse ou vers le boulo-drome où se tenait un concours de boules organisé par l'amicale bouliste de l'Autise. Le soir a lieu une représentation théâtrale, dans les cloîtres, de trois pièces des XIII^e et XV^e siècles, en présence du préfet de la Vendée, «accueilli à défaut d'officiers municipaux par M. le curé et M. FLEURISSON notaire, président des Amis de l'Abbaye». Le dimanche suivant, l'évêque auxiliaire de Luçon, Charles MASSÉ, venait célébrer dans l'abbatiale une messe pontificale, présider les vêpres et assister au spectacle donné le dimanche précédent.

La mobilisation.

Le 3 septembre 1939, France et Royaume-Uni déclarent la guerre à l'Allemagne par solidarité et respect des accords du traité d'alliance anglo-polonaise. Jusqu'au bout, on a voulu croire à la paix, on ne voulait pas d'une nouvelle guerre en Europe, tant le souvenir de la Grande Guerre restait profondément marqué dans les esprits. N'avait-on pas sauvé la paix en signant les accords de Munich ? N'étions-nous



pas alliés aux Britanniques ? Ne disposions-nous pas de la ligne Maginot ? Cependant, la menace de guerre était réelle, à en juger par les récentes tensions en Europe de l'Est, initiées par la politique allemande : annexion de l'Autriche, des Sudètes, de Memel et maintenant des visées sur Danzig, cette ville polonaise peuplée d'une forte minorité allemande. Si on ne souhaitait pas «mourir pour Danzig», il fallut se rendre à l'évidence lorsque le 1er septembre, les troupes nazies envahissaient la Pologne avec la bénédiction de Staline.

Dès réception du télégramme officiel émanant du ministère de la Guerre, le maire de la commune doit prévenir les habitants par tous les moyens à sa disposition, faire publier l'ordre de mobilisation «à son de cloche et de caisse», faire apposer devant la mairie la première affiche aussitôt qu'elle est complétée. Ces affiches sont déposées en mairie par la gendarmerie d'Oulmes. Le premier jour de mobilisation est fixé au samedi 2 septembre 1939. Les mobilisés doivent se tenir prêts à rejoindre leur unité. Quatre-vingt-dix Nieulais sont mobilisés, dont onze pompiers auxquels leurs collègues enverront à chacun, en décembre, un mandat de 30 francs. Fin décembre, «M. le Maire a pensé que le conseil pourrait marquer l'intérêt qu'il porte aux mobilisés de la commune en leur envoyant une certaine somme à l'occasion de la nouvelle année. Le conseil vote une somme de 50 francs à chaque mobilisé (4 500 francs)». A cette occasion, «le conseil assure tous les mobilisés de la commune de son entière sympathie et forme les vœux pour que l'année 1940 soit celle de leur retour dans leurs foyers» (*Séance du Conseil municipal du 31 décembre 1939*).



La drôle de guerre.

Fidèle à sa stratégie défensive, l'armée française, mis à part quelques coups d'éclat sans lendemain, ne combat pas. Pendant neuf mois, les soldats mobilisés sur le front s'ennuient beaucoup. «On eut beau faire participer l'armée aux travaux des champs, répartir un millier de ballons de football, distribuer du vin chaud, faire planter des rosiers sur quelques ouvrages de la ligne Maginot et engager Maurice CHEVALIER au théâtre aux armées, le moral n'y était plus. C'était une lassitude croissante dans une attente qui semblait de plus en plus vaine» (Azéma, De Munich à la Libération, Seuil). Ce soldat se souvient de cette période : *«Nous occupions notre temps à jouer aux cartes, à quelques manœuvres et pendant quelques jours à arracher les betteraves à sucre. Le dimanche après la messe, le maire de la commune nous offrait l'apéritif. Le repas servi se composait le midi d'une salade de légumes, de filets de harangue, de viande, de pommes de terre frites au vapeur, de fromage et compote et le soir d'une soupe. Nous sommes partis de Fontenay le 17 septembre, en camion jusqu'à Reims, puis avons bifurqué vers la Somme où nous avons passé une ou deux nuits. Ensuite, nous sommes arrivés à Ébouleau, petite commune de l'Aisne, où nous sommes restés jusqu'au début décembre. Nous logions chez une famille, dans une écurie à chevaux»*. Enfin, le 10 mai, Hitler lance son offensive sur l'Ouest : Belgique et Pays-Bas puis France où la Wehrmacht surprend des soldats inactifs depuis sept mois, rongés par l'ennui, désœuvrés, démoralisés et, en quelque sorte, démobilisés avant d'avoir combattu.

Les réfugiés.

Dans l'éventualité d'une invasion, les autorités gouvernementales avaient établi un plan d'évacuation. À chaque département de l'Est était dévolu un département de repli. Ainsi, la Vendée accueille-t-elle celui des Ardennes et la commune de Nieul, des habitants de Nouvion-sur-Meuse, dont Robert, 12 ans, qui se souvient : *«La veille du départ à 19 heures, nous franchissons la Meuse qui coupe la ville en deux. Nous quittons notre commune le 11 mai en direction de Rethel. Nous sommes rattrapés par la cinquième colonne qui nous pousse à prendre vers Poix Terron. Au lieu d'aller vers la Meuse, ils nous faisaient revenir en arrière. Arrivés à Poix Terron dans la nuit du samedi au dimanche matin, quand les Sénégalais étaient repliés avec leurs chevaux, nous avons passé une première nuit de repos dans des granges, puis nous sommes allés sur Rethel à environ*

60 km, mitraillés par les Allemands. C'était une grande pagaille. Nous avons couché une deuxième nuit avant d'arriver à Poix Terron. Le dernier train pour les évacuer allait partir. Il est parti en vitesse à l'abri dans le premier tunnel sortant de Poix Terron. Nous sommes arrivés à Niort le 15 mai. Place de la Brèche, il y avait de grands baraquements. Nous étions regroupés par communes pendant un ou deux jours, puis avons été pris en charge à la gare d'Oulmes. Tout était organisé, nous étions attendus par nos familles d'accueil». Ainsi que sa sœur Jacqueline : «Samedi 11 mai, dans la soirée, nous sommes allés à pied, sous les bombardements et mitraillages, jusqu'à Rethel, soit une cinquantaine de kilomètres. À la gare, nous y avons pris le train. C'était le seul pour arriver à Niort. De là, nous avons été dirigés sur Nieul. Nous n'avons passé qu'une seule nuit chez Mme Ecarlat, elle ne pouvait pas nous garder, elle venait de subir une opération de mastoïdite. C'est chez M. et Mme GAUDUCHON que nous avons été logés dans une grande remise qui donnait dans leur grande cour. Nous avons deux grands lits, une table, des chaises, un bahut, un peu de vaisselle. Maman est allée avec Maria en carriole jusqu'à Oulmes chercher un petit poêle pour nous chauffer et faire la cuisine, ainsi que des ustensiles de cuisine, de la vaisselle et du linge».

Et Renée : *«Lorsque nous avons évacué, nous sommes allés dans les bois, car les avions bombardaient». «Tout était organisé, on était attendus», se souvient encore Robert. Arrivant de Niort, à Oulmes, ils se dirigent, avec leur famille d'accueil, vers la cantine de l'école publique de Nieul, où leur sont servies des omelettes à l'initiative de Mme POUVREAU. Quatre familles belges arrivent à Denant, après un périple d'une de quinze jours, sur un chariot tiré par deux chevaux. Ils sont logés dans plusieurs maisons du village.*

Au total, le plus fort contingent vient de Nouvion sur Meuse (98 personnes auxquelles on ajoute 32 Ardennais). Vient ensuite le Calvados (63 dont 50 d'Orbec), La Seine Maritime (49 dont 25 d'Honfleur), Paris (24) et la Belgique (25).

Ils ont pour noms BOURGUIGNON, BOUSSARD, DELAFAITE, DUBOIS, HEINRICY, HENRY, HUSSENET, PONCELET, QUIRIN, RENARD, ...

La commune n'est pas en reste. Dès novembre 1939, elle avait débloqué 2 000 francs sur ses fonds libres pour payer les dépenses faites au profit des réfugiés. Le 17 mai 1940, le maire prend un arrêté pour faciliter le ravitaillement des réfugiés, en stipulant que «les pommes de terre devront être livrées immédiatement à la mairie. Il est formellement interdit de s'en servir pour l'alimentation des porcs et autres animaux domestiques. Les haricots disponibles seront également livrés à la mairie». Début juin 1940, il est décidé de nommer, à titre temporaire, comme agent auxiliaire à la mairie de Nieul, Mme Lucienne CARTRAUD, qui sera chargée uniquement du service des réfugiés. Elle entre en fonction le 1er juin 1940 et reçoit un traitement mensuel de 250 francs, correspondant à un travail de trois heures par jour. La guerre avait, en effet, amené au niveau de l'organisation de nouveaux services, tels que celui des réfugiés, des carburants, des allocations militaires et de la carte d'alimentation, que la secrétaire de mairie, Mme VIGNOT, se trouvait dans l'impossibilité d'assurer seule.

La débâcle.

En cinq semaines, la France est défaite. Elle a commis des erreurs dont l'Allemagne a tiré profit. L'Etat-major voulant à tout prix éviter tout combat sur le sol national, hanté par le dramatique souvenir de la guerre des tranchées, envisage de déplacer ses meilleures troupes en Belgique, persuadé que l'ennemi en proviendrait comme en 1914. Désireux par la même occasion de protéger le Nord industriel du pays et d'en faire la base d'une éventuelle offensive sur la Ruhr, poussant même jusqu'aux Pays-Bas, nos chefs militaires tombent dans le traquenard belge, et notre armée subit alors le coup de la faucille, étant prise à revers par la deuxième armée allemande, venue faire diversion dans le plat pays tandis que la première armée allemande poursuit sa progression à travers les Ardennes, pourtant considérées comme « imprenables » par nos chefs militaires (Pétain, 1934), fondant sur nos faibles troupes imprudemment laissées en sous effectifs pour défendre ce secteur où va se jouer le sort de la France. Le verrou de Sedan tombé le 13 mai, la route est désormais libre pour l'invasion, sur notre sol, des forces allemandes que notre aviation, surtout vouée à la reconnaissance, s'abstient de bombarder, facilitant leur expansion vers Paris et vers l'Ouest, bombardant le flot continu de réfugiés qui abandonnent leurs villes et villages, désorientés, désorganisés, effrayés, bouleversés par des événements tus par la radio et les journaux. On évalue à environ huit millions de Français et deux millions de Belges et de Luxembourgeois le nombre de ces réfugiés déversés sur les routes pendant cet exode.

La situation, déjà difficile depuis le 13 mai, se dégrade subitement à partir du 10 juin. La fuite du gouvernement vers Bordeaux, les dissensions au sein de ce dernier, l'incompétence des chefs, le chaos, le flux de réfugiés, essuyant d'incessants bombardements en fuyant l'avance allemande et sapant le moral des soldats livrés à eux-mêmes et décontenancés par la rapidité de l'avance ennemie vers le sud ne fait que précipiter la débâcle militaire, aggravée par l'impressionnante cohorte de soldats faits prisonniers par l'ennemi, paré d'une déconcertante invincibilité. De surcroît, l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne, ce même 10 juin, précipite la défaite.

Le gouvernement de Paul REYNAUD, entré en fonction le 22 mars 1940, ne tarde pas à se diviser lorsque la situation militaire devient critique : faut-il arrêter ou poursuivre la guerre ? Deux clans s'affrontent, les partisans d'un armistice autour de Philippe PÉTAIN entré au gouvernement le 18 mai pour relancer la lutte et qui manœuvre pour la faire cesser ; les tenants de la poursuite du combat rejoints par le général DE GAULLE promu sous-secrétaire d'Etat à la Défense le 5 juin. Tandis que PÉTAIN, dès le 13 juin, se prononce pour l'armistice, REYNAUD conseille à WEYGAND la capitulation, ce



dernier refuse car il entend faire porter la responsabilité de la défaite aux politiques. La démission de REYNAUD, au grand désarroi de DE GAULLE, le 16 juin, clôt le débat. Le président LEBRUN appelle le Maréchal à former le nouveau gouvernement. S'adressant le lendemain à la radio, il annonce aux Français, « le cœur serré qu'il faut cesser le combat ».

Les prisonniers.

Nos premiers prisonniers, dès mai 1940, le 15, Aristide BIRAUD, à Givet (Ardennes) et Ernest DAGUZÉ à Brunchamal (Aisne), le 16, Hilaire BÉLY à Hirson (Aisne), Edmond DANEAU à Flaingnes les Oliviers (Ardennes) et Désiré MEUNIER à Mont-Saint-Jean (Ardennes), le 23, Emile JARDIN à Champagne-les-Guines (Pas-de-Calais) et Robert NAUDON à Desvres (Pas-de-Calais). Ils sont plus nombreux en juin à mesure : le 4, Jean-Auguste THIBAudeau à Dunkerque (Nord), le 7, Edouard BONNAUD dans la Somme, le 10, Gaston POUZET à Saint-Just-en-Chaussée (Oise), le 11, Régis GÉRIN à Epoy (Ardennes), le 15, Daniel CERCEAU à Melun (Seine et Marne) et Marcel BOURDEAU à Troyes (Aube), le 17, Honoré GACHIGNARD à Soye (Doubs) et Auguste HILAIRET à Chanceaux (Côte d'Or), le 18, Maxime LARGEAUD à Dijon (Côte d'Or) et Gabriel OLIVIER à la Boconnière (Mayenne), le 19, Gabriel BACHELIER, Victor DEBOUTÉ, Roger FAUCHER et Alexis MERCIER à Nantes, Ernest GUILBAUD à Mayenne, le 21, Maurice BROSSARD à Padoux (Vosges), Aimé GOUSSEAU à la Forêt de Goviller (Meurthe-et-Moselle) et Etienne RIBREAU à Xicocourt (Meurthe-et-Moselle), le 22, Ernest LIMOGES à Vannes (Morbihan), le 23, André COLON à Vannes (Morbihan), le 25 René NEAU à Brest (Finistère) et le 26, Gaston PAPIN (?).

La réponse du maire de Nieul à la circulaire du préfet de la Vendée lui demandant de le renseigner sur les prisonniers de sa commune, nous donne leur situation. C'est ainsi qu'à cette date sont retenus en captivité en France, certains dans les Frontstalags (camps de prisonniers situés en dehors du Reich) : Désiré MEUNIER et André COLON à St Brieuc (Côtes d'Armor), Daniel CERCEAU à Pont-Sainte-Maxence (Oise), Aimé POUPEAU et Ernest BRELAY à Fourchambaud (Nièvre), Marcel PORCHET à Vannes (Morbihan), Auguste HILAIRET à La Fère (Aisne), Gabriel OLIVIER à Mayenne (Mayenne), et Camille GIRARD à Compiègne (Oise), d'autres chez des particuliers comme Victor DEBOUTÉ dans une ferme à Châteaubriant, Ernest GUILBAUD à Berville la Campagne (Eure), Gilbert RENOUE à Buigny l'Abbé (Somme) ou Alexis MERCIER à La Champinière-Soudan (Loire-Atlantique), d'autres encore dans une caserne, Robert LARGEAUD à Soissons (Aisne) ; à l'hôpital, Henri MARTIN à Quimper (Finistère) ou Marius GUILLOT à Chary-les-Pouilly (Aisne). Les autres sont internés en Allemagne dans des Stalags (abréviation pour « camp ordinaire de prisonniers militaires ») : Aristide BIRAUD et Abel THIBAudeau à Sagan (Silésie), Ernest DAGUZÉ à Mühlberg (Saxe), Jean THIBAudeau à Gross Born (Poméranie), Henri BAZIN et Maxime LARGEAUD à Falling Bostel (Hanovre), Maurice BROSSARD à Sulza (Hesse), Gabriel THIBAudeau à Moosburg (Bavière), Edouard BONNAUD à Luxenwalde (Brandebourg), Abel GAUDUCHEAU à Keisersteinbruch (Autriche), Régis GÉRIN et Maurice LIMOGES à Altengraben (Hanovre), Ernest LIMOGES (Hanovre), Edmond DANEAU à Alt Drewicz (Brandebourg), Hilaire BÉLY à Hohenstein (Prusse orientale), Marcel BOURDEAU à Neiningen (Bavière), Gaston POUZET à Neubrandenburg (Poméranie) et Robert AUBEL (?).

L'armistice.

Il est signé le 22 juin dans le wagon où avait été, en 1918, signé l'armistice avec l'Allemagne. Deux de ses 24 clauses sont particulièrement humiliantes : le pays est coupé en deux zones (zone occupée au Nord, zone libre au Sud) séparées par une ligne de démarcation de 1200 km ; environ 1 850 000 prisonniers sont emmenés en captivité en Allemagne dont ils ne seront libérés qu'à la conclusion du traité de paix qui doit, chose inéluctable, consacrer la victoire de l'Allemagne. Parmi les autres, citons : les frais d'occupation exorbitants (400 millions de francs par jour, soit 146 milliards par an pour des recettes budgétaires annuelles (1938) se montant à 54 milliards), la démobilisation des forces militaires, la livraison des réfugiés allemands (ant nazis) et d'une partie de l'armement au vainqueur.

Il entre en vigueur le 25 juin, après la signature d'un armistice avec l'Italie. La Vendée fait partie de la zone occupée.

Conformément aux clauses de l'armistice, les soldats non prisonniers doivent se faire démobiliser. Entre juin et octobre, dix-neuf le sont, qui retournent chez eux : Aimé LARGEAUD en juin ; André CERCEAU, Germain COURTIN, Gilles LAINE, Eugène GUITTON, Pierre BOUTET et Florimond LAINE et Camille VIGNOT en juillet ; Constant GABORIT, Roger PANNETIER, Eugène GABORIT, René RODIER, Gabriel GACHIGNARD, René CIBARD, François GAUBERT et Noël POUZET en août ; Léonce ENCREVÉ et Gabriel BACHELIER en septembre ; et Pierre BONNEAU en octobre.

Le 21 juin les Allemands entrent en Vendée, le 23 Fontenay est occupé, quelques jours plus tard, des Allemands arrivent à Nieul ...

A suivre.

Michel COIRIER.



Achille DAROUX (1866-1953) conseiller municipal de Maillezais, conseiller général du canton jusqu'en 1940, député radical-socialiste de Fontenay-le-Comte, est le seul parlementaire vendéen à avoir, malgré les pressions, refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.

468 parlementaires étaient présents, seuls 80 ont voté contre.





RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR



www.rives-autise.fr



@Rivesdautise



IntraMuros

